

# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2023

## CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY



Photo : Pierre Lahoud, 2012

Document déposé le  
9 AVRIL 2024

**DÉJÀ 20 ANS DE FONDATION**  
**Au service des citoyens du quartier**



**19 ans (2004-2023)**

Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge  
Édifice Andrée-P.-Boucher  
1130, route de l'Église  
Québec (Québec) G1V 4X6

**Conseilquartier.sillery@ville.quebec.qc.ca**  
**Téléphone : (418) 641-6301, poste 3091**

[https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/Conseils\\_quartier/sillery](https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/Conseils_quartier/sillery)  
<https://www.facebook.com/Conseil-de-quartier-de-Sillery>

## Table des matières

<b>1. MOT DU PRÉSIDENT .....</b>	<b>5</b>
<b>2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER.....</b>	<b>8</b>
2.1 DESCRIPTION GÉNÉRALE.....	8
2.2 CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY .....	8
2.3 MEMBRES .....	8
2.4 TERRITOIRE DU QUARTIER.....	9
2.4.1 AIRES DE DIFFUSION .....	10
2.4.2 POPULATION .....	10
2.4.3 LE QUARTIER DANS LA VILLE .....	10
<b>3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER.....</b>	<b>11</b>
3.1 ASSEMBLÉES .....	11
3.2 PRÉSENCES.....	12
3.3. INVITÉS DU CONSEIL .....	12
3.4 PARTICIPATION DES ADMINISTRATRICES ET DES ADMINISTRATEURS.....	13
3.5 RÉOLUTIONS.....	14
3.6 COMPOSITION DU CONSEIL .....	15
3.7 COMMUNICATIONS DU CONSEIL .....	15
3.8 UTILISATEURS DE FACEBOOK.....	16
<b>4. DEMANDES D'OPINION ET DE CONSULTATION.....</b>	<b>17</b>
4.1. R.C.A.3V.Q. 327 .....	17
4.2 R.C.A.3V.Q. 336.....	18
<b>5. ACTIVITÉS ET RÉOLUTIONS.....</b>	<b>19</b>
<b>5.1 MOBILITE DURABLE ET ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>20</b>
5.1.1 REAMENAGEMENT DE L'INTERSECTION DU CHEMIN SAINT-LOUIS ET DU BOULEVARD LAURIER AFIN DE PERMETTRE LE VIRAGE À GAUCHE EN DIRECTION OUEST, 14 FEVRIER, RESOLUTION 23-CA-05	20
5.1.2 ACCES HIVERNAL DES SENTIERS DES GRANDS-DOMAINES-DE-SILLERY ET DE LA PROMENADE SAMUEL-DE-CHAMPLAIN, 14 FEVRIER, RESOLUTION 23-CA-06	20
5.1.3 AMELIORER L'ACCES À LA PROMENADE SAMUEL-DE CHAMPLAIN PAR LE TRANSPORT EN COMMUN ET LA MOBILITÉ ACTIVE, 12 SEPTEMBRE, RESOLUTION 23-CA-42	21
5.1.4 APPUI AU PROJET DE RESEAU STRUCTURANT DU TRAMWAY, 14 NOVEMBRE, RESOLUTION 23-CA-47	21
5.1.5 RECONDUCTION DU PROGRAMME DE MOBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, 12 DÉCEMBRE, RÉOLUTION 23-CA-52	21
5.1.6 PARTICIPATION ACTIVE DU CONSEIL	21
<b>5.2 URBANISME ET AMÉNAGEMENT .....</b>	<b>22</b>
5.2.1 PASSAGE VÉLO-PIÉTON SUR LE CHEMIN SAINT-LOUIS À LA HAUTEUR DE L'AVENUE DU BUISSON, 14 MARS, RÉOLUTION 23-CA-11	22
5.2.2 SÉCURISER L'INTERSECTION DE L'AVENUE HOLLAND ET DE GRANDE ALLÉE OUEST, 13 JUIN, RÉOLUTION 23-CA-37	22
5.2.3 PARTICIPATION ACTIVE DU	23
<b>5.3 HISTOIRE, PATRIMOINE ET CULTURE.....</b>	<b>24</b>
5.3.1 AVIS PUBLIC DE DÉMOLITION AVEC DÉSIGNATION D'UN AGENT DE LIAISON DANS LE SITE PATRIMONIAL, 14 MARS, RÉOLUTION 23-CA-12 .....	26
5.3.2 PATRIMOINE IMMOBILIER, DÉMOLITION DE LA MAISON BIGNELL, 10 OCTOBRE, RÉOLUTION 23-CA-43 .....	26

<b>5.4 COMMUNAUTAIRE, PARC ET LOISIRS.....</b>	<b>26</b>
<b>5.5 AUTRES .....</b>	<b>28</b>
5.5.1 DÉMARCHE DE RÉVISION DES PRATIQUES ET DE FONCTIONNEMENT DES CONSEILS DE QUARTIER, 14 FÉVRIER, RÉSOLUTION 23-CA-04 .....	28
5.5.2 APPUI AU PROJET DE MURALES EXTÉRIEURES DE LA SDC MAGUIRE, 14 NOVEMBRE, RÉSOLUTION 23-CA-46.....	28
5.5.3 DEMANDE À LA SDC D'APPUYER UNE RÉSOLUTION DU CQS, 12 DÉCEMBRE, RÉSOLUTION 23-CA-53.....	28
<b>6.1 TABLE DE CONCERTATION VÉLO DES CONSEILS DE QUARTIER .....</b>	<b>29</b>
<b>6.2 BALADE EN VÉLO AVEC NOS ÉLU.ES .....</b>	<b>29</b>
<b>6.4 TROISIÈME ÉDITION, PROJET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN MILIEU SCOLAIRE .....</b>	<b>29</b>
<b>7. REPRÉSENTATION DES CITOYENNES ET DES CITOYENS .....</b>	<b>31</b>
7.1 PARTICIPATION CITOYENNE .....	31
7.2 RÉSUMÉ DES INTERVENTIONS CITOYENNES.....	31
<b>8. ÉTATS FINANCIERS DU CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY.....</b>	<b>33</b>
8.1 BILAN AU 31 DECEMBRE 2023 .....	33
8.2 FONCTIONNEMENT ET OPERATIONS COURANTES .....	33
8.2.1 ÉTATS DES PRODUITS ET CHARGE .....	33
8.2. PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSES .....	34
8.3 PROJET DE SECURITE ROUTIERE.....	35
8.3.1 ÉTATS DES PRODUITS ET CHARGES .....	35
8.3.2 PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSES .....	35
<b>ANNEXES.....</b>	<b>I</b>
I. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 11 AVRIL 202.....	I
II. LES ADMINISTRATEURS AUX POSTES DE FONCTION, 2004-2024 .....	VIII
III. LES RÉDACTRICES, RÉDACTEURS ET COLLABORATEURS .....	X



## Liste des photos

Photo 1. Présentation du diaporama.....	13
---	----

## Liste des tableaux

Tableau 1. Liste des membres du Conseil, 2023 .....	9
Tableau 2. Les 30 Conseils de quartier de la Ville .....	11
Tableau 3. Assemblées du Conseil, 2023.....	11
Tableau 4. Présence des membres du Conseil d'administration aux séances du Conseil, 2023.....	14
Tableau 5. Sommaire des 13 résolutions, 2023.....	15
Tableau 6. Composition du Conseil d'administration, 31 décembre 2023.....	15
Tableau 7. Postes des membres du Conseil d'administration, 9 mai 2023.....	15
Tableau 8. Répartition des utilisateurs de Facebook par groupes d'âge, 2023.....	16
Tableau 9. Répartition des résolutions, 2023.....	19
Tableau 10. Âge des bâtiments du quartier, 1608-2021 .....	25
Tableau 11. Nombre de bâtiments par périodes .....	25
Tableau 12. Participation citoyenne, 2023 .....	31
Tableau 13. Bilan de l'actif, 2023 .....	33
Tableau 14. Produits et charges, fonctionnement.....	34

Tableau 15. Dépenses de fonctionnement .....	34
Tableau 16. Produits et charges, projet S. routier .....	35
Tableau 17. Dépenses du projet de sécurité routière 2023 .....	35

## Liste des cartes

Carte 1. Quartier de Sillery.....	8
Carte 2. Le quartier de Sillery et le site patrimonial déclaré de Sillery .....	9
Carte 3. Limites des quartiers de l'Arrondissement.....	10
Carte 4. Immeuble du 1610-1618, chemin Saint-Louis .....	17
Carte 5. Années de construction des bâtiments, 1608-2021 .....	25
Carte 6. Emplacement de la maison Bignell sur la Côte à Gignac.....	26
Carte 7. Trois écoles partenaires, cinq campus, quartiers Sillery et Saint-Louis, 2023.....	30



À moins d'avis contraire, les cartes reproduites dans ce document proviennent toutes de la carte interactive de la Ville de Québec.

La rédaction du **Rapport annuel d'activités 2023** a été réalisée par les membres du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Sillery en janvier, février et mars 2024.

## 1. Mot du président

Chères concitoyennes et chers concitoyens du quartier de Sillery,

Le Conseil de quartier de Sillery (CQS) regroupe onze citoyens passionnés par la vie et le développement de leur quartier. Ces personnes disposent d'une vaste expérience personnelle et professionnelle qu'elles mettent à la disposition de leur communauté. Je souhaite remercier tous ces gens qui ont participé et donné de leurs temps à leur quartier, et ce, depuis les 20 ans d'existence du CQS (2004-2024).

Il faut rappeler que le Conseil de quartier est un organisme à but non lucratif (OBNL) autonome, subventionné par la Ville. Il est soumis à un règlement municipal qui encadre sa constitution et son fonctionnement. Un guide<sup>1</sup> produit par la Ville de Québec permet de bien comprendre le fonctionnement et la dynamique du conseil de quartier.

J'en profite pour inviter tous les citoyens à assister aux séances mensuelles du CQS. Je les invite aussi à poser leur candidature à l'un des postes de notre conseil d'administration.

Au cours de la dernière année, le CQS s'est intéressé et est intervenu dans de nombreux dossiers. En voici quelques-uns :

### DEUX DEMANDES D'OPINION

En 2023, le CQS a déposé des opinions lors de deux consultations publiques. La première concernait cinq modifications au *Programme particulier d'urbanisme* (PPU) pour le site patrimonial déclaré de Sillery et ses environs. La seconde portait sur la conversion en maison de chambres d'une ancienne résidence pour personnes âgées, située sur le boulevard René-Lévesque Ouest.

La Ville a pris en considération les opinions des citoyennes et citoyens, ainsi que celles des administratrices et administrateurs du CQS, ce qui a permis de bonifier quelques projets.

### LA CANOPÉE ET LES GRANDS ARBRES

Le Bilan 2015-2020 de la *Vision de l'arbre* (2015-2025) publié par la Ville constate une importante perte de la canopée dans notre quartier. Parfois, on sacrifie les arbres et les espaces verts pour densifier ou pour agrandir des stationnements. Une randonnée dans Sillery permet d'admirer des chênes rouges, des pins blancs, de magnifiques ormes et d'autres arbres à grand déploiement. Ces diverses essences font partie de notre quartier et lui donnent beaucoup de valeur. Cette flore qui disparaît est malheureusement rarement remplacée.

Le Conseil de quartier déplore qu'il soit possible de couper des arbres de grande valeur pour accommoder certains petits projets. De plus, la définition « d'aire verte » dans le *Plan directeur d'aménagement et de développement*, R.V.Q. 990, et intégrée dans les règlements de zonage, nous semble trompeuse. En effet, elle ne garantit ni la conservation de la biodiversité ni le développement de la canopée et des espèces végétales.

Le Conseil de quartier est donc inquiet pour l'avenir, malgré les engagements pris par la Ville dans la « *Vision de l'arbre*, 2015-2025 ».

### LE PATRIMOINE

Le CQS déplore la démolition de la maison Bignell, victime d'abandon. Après quelques milliers de dollars d'amendes, de nombreuses interventions de citoyennes et de citoyens, et à la suite d'investissements par la Ville, les autorités compétentes ont autorisé la démolition du bâtiment patrimonial. Il était trop tard.

---

<sup>1</sup> Guide de participation, Ville de Québec, 109 pages, 2018. (En voie de révision.)

Contrairement à ce qu'affirmait l'avocate du propriétaire en cours municipale, la maison Bignell n'était pas désuète, mais un joyau qu'on a laissé pourrir.

À Sillery, il demeure de nombreux lieux et bâtiments à préserver et à mettre en valeur. La nouvelle loi 69, *Loi sur le patrimoine culturel*, devrait éviter des situations comme celle-là.

Soulignons que la Ville a mis sur pied le *Comité ad hoc des du patrimoine* en association avec les parties prenantes du quartier (la Société d'histoire de Sillery, la Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery et le Conseil de quartier). Madame Mary Shee représentera le CQS à cette Table jusqu'en février prochain.

Au-delà du patrimoine bâti, il ne faut pas oublier que le site patrimonial de Sillery se démarque par son magnifique paysage. C'est une caractéristique essentielle de notre site patrimonial.

Pour le CQS et ses partenaires, il est primordial de faire connaître le site patrimonial déclaré de Sillery afin d'assurer sa conservation et son développement. Le CQS croit aussi que le site patrimonial a une valeur non seulement pour ses citoyens, mais aussi pour les commerçants et les promoteurs de notre quartier.

Notons qu'en plus du 20<sup>e</sup> anniversaire du CQS, nous fêtons en 2024 le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Société d'histoire de Sillery ainsi que le 60<sup>e</sup> anniversaire de la création du site patrimonial déclaré de Sillery.

#### LA MOBILITÉ DURABLE ET L'ENVIRONNEMENT

Notre quartier est privilégié quant au développement d'axes de transport utilitaires et récréatifs. Le CQS ne peut que féliciter la Ville et la Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ) pour avoir mené à bien : le déploiement de stations de vélo en libre-service (àVélo), l'entretien hivernal de la piste cyclable du boulevard Laurier, l'aménagement du Sentier des Grands-Domains-de-Sillery et de la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain, ainsi que deux escaliers reliant le bord du fleuve au domaine Cataract et au parc du Bois-de-Coulange.

Le CQS continuera d'encourager la Ville et les autres parties prenantes à étendre les liens cyclables et les stations àVélo. Le CQS a fait valoir l'importance pour les citoyens d'avoir accès à la promenade Samuel-De Champlain en transport en commun et en mobilité active, notamment pour se rendre à la nouvelle plage de la phase 3 de la Promenade, ouverte au public cet été.

Le CQS est membre actif de la *Table de concertation vélo* des conseils de quartier. Pour une deuxième année, le CQS a organisé une balade en vélo avec nos élus.es en collaboration avec les conseils de quartier de Saint-Louis et du Plateau de Sainte-Foy, dans le cadre du mois du vélo. À notre suggestion, la *Table* a également adopté une résolution demandant à la CCNQ d'améliorer l'accès à vélo à la promenade et à la plage.

#### LE PROJET DE TRANSPORT STRUCTURANT DE LA VILLE DE QUÉBEC

En 2021, le CQS a indiqué par résolution qu'il était favorable à un projet de transport structurant, mais a exprimé des préoccupations et des réserves concernant le choix technologique du tramway, le tracé, la circulation de transit et la protection de la canopée.

En automne 2023, quand le gouvernement du Québec a mis le projet de tramway sur pause, quatorze conseils de quartier, dont le CQS, ont adopté des résolutions et ont signé un communiqué de presse demandant que le projet se poursuive. Pour la majorité des membres du CQS, même si le projet sur la table est perfectible, il doit continuer.

### LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN ZONES SCOLAIRES

Pour une troisième année, le CQS a réalisé en partenariat avec les écoles participantes un projet visant l'amélioration de la sécurité routière dans les zones scolaires des quartiers de Sillery et de Saint-Louis, en collaboration avec quatre écoles primaires.

Malgré les efforts de la Ville, la sécurité routière demeure une préoccupation constante pour les citoyens, notamment près des écoles. Les statistiques produites par la Ville démontrent qu'il y a une problématique de non-respect du *Code de la sécurité routière*.

La densification amène un flot de plus en plus dense de circulation automobile qui inquiète les citoyens. Si les panneaux de signalisation ne fonctionnent pas, les juridictions responsables devront considérer d'autres avenues, par exemple, le réaménagement des rues.

Merci à la Ville pour l'installation d'un passage vélo-piéton sur le boulevard Laurier à la hauteur de l'avenue Joseph-Rousseau. Le CQS souhaite que d'autres projets aillent de l'avant comme le réaménagement de l'avenue du Chanoine-Morel et la mise sur pied de l'axe de la rue Marie-Victorin.

### SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL (SDC) MAGUIRE

La SDC Maguire nous a présenté un projet de fresques multimédia. Le CQS ne peut que souligner et encourager ce projet innovant<sup>2</sup> qui aura un impact positif sur les commerces locaux.

### DES REMERCIEMENTS À NOTRE CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Les citoyens et le CQS apprécient grandement la présence de notre conseillère municipale, également présidente de l'Arrondissement, madame Maude Mercier-Larouche, à toutes nos séances, sauf exception. Nous apprécions aussi sa diligence à répondre à nos questions, à informer et répondre aux besoins des citoyens. Même si le CQS et les citoyens ne sont pas toujours en accord avec toutes les décisions de la Ville et du conseil d'arrondissement, l'écoute est là.

### EN CONCLUSION

Au cours des derniers mois, notamment avec la crise du logement et la hausse des coûts de construction, des pressions se font sentir visant à réduire les règles et les délais de construction de nouveaux logements.

Notre quartier ne pourra y échapper, mais il doit demeurer un endroit où il fait bon y vivre et non pas un terrain de jeu ouvert pour n'importe quel projet. Ainsi, ses nouveaux développements devraient permettre :

- La création et le maintien d'un milieu de vie convivial et inclusif,
- Le maintien et le développement de zones commerciales, et
- La mise en valeur et la préservation du site patrimonial de Sillery.

Si la densification consiste à minéraliser les sols et à augmenter le nombre de véhicules automobiles en circulation, nous avons comme communauté des défis de taille.

Le Conseil de quartier de Sillery sera là pour travailler avec les citoyens et la Ville afin de préserver et d'améliorer nos milieux de vie malgré les changements inévitables à venir.

*Hugues Beaudouin*, président

---

<sup>2</sup> [https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participationcitoyenne/conseils\\_quartier/docs/GuideParticipation\\_conseil%20de%20quartier.pdf](https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participationcitoyenne/conseils_quartier/docs/GuideParticipation_conseil%20de%20quartier.pdf)

## 2. Présentation du Conseil de quartier

### 2.1 Description générale

Le Conseil de quartier de Sillery est un organisme à but non lucratif citoyen (1162674247) fondé officiellement le 17 décembre 2004, et qui représente les citoyennes et les citoyens du quartier. Ce Conseil allait devenir le 16<sup>e</sup> organisme ainsi constitué dans la Ville de Québec.

Le conseil de quartier constitue l'un des moyens prévus par le Règlement municipal R.V.Q. 2705 qui propose la *Politique de participation publique*. Cette politique met en place divers mécanismes, dont les conseils de quartier, permettant au Conseil municipal de consulter les citoyennes et les citoyens avant de prendre des décisions.

#### Carte 1. Quartier de Sillery



Le rôle d'un Conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et de favoriser le développement du quartier. Un Conseil est constitué pour tenir des séances de consultations publiques, notamment en ce qui concerne les changements aux règlements d'urbanisme, pour proposer des actions et pour élaborer des projets qui tiennent à cœur les citoyennes et les citoyens afin d'améliorer leur environnement. À titre d'exemple, le Conseil peut organiser des activités communautaires, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou encore des résolutions pour appuyer un projet spécifique. Le Conseil de quartier reçoit toutes les demandes de dérogations mineures visant son territoire et se prononce sur leur pertinence. En résumé, le Conseil de quartier consulte les citoyens et les citoyennes sur des

questions qui concernent l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la sécurité publique et la vie communautaire.

### 2.2 Conseil de quartier de Sillery

En 2016, le quartier de Sillery comptait 13 570 personnes réparties entre l'ancienne Ville de Sillery et une partie du secteur de Saint-Yves jusqu'à l'avenue Jean-De Quen et la côte Ross. Le Conseil a été constitué à la demande de la population. Plus de 300 citoyennes et citoyens résidant dans le quartier ou représentant un commerce ont signé une requête en 2004 pour que soit enclenché le processus de constitution d'un Conseil de quartier. Le Conseil a été créé en décembre 2004. Il a célébré son 10<sup>e</sup> anniversaire en 2014. Il a donc 19 ans d'existence (2004-2023) mais la première assemblée constitutive a eu lieu le 19 octobre 2004 où 90 personnes présentes se sont prononcées majoritairement en faveur de la création d'un conseil de quartier. C'est pourquoi à l'assemblée générale annuelle du 9 avril 2024, nous célébrons ses 20 ans.

### 2.3 Membres

Le Conseil de quartier de Sillery peut réunir huit administrateurs, quatre hommes et quatre femmes, en plus de trois membres cooptés qui habitent le quartier. Ils sont élus en assemblée générale par les résidents du quartier pour un mandat d'un ou deux ans. De plus, trois autres postes peuvent être pourvus par cooptation. La conseillère du district de Saint-Louis–Sillery est également membre d'office du Conseil de quartier, mais sans droit de vote.

**Tableau 1. Liste des membres du Conseil, 2023**

Avant l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2022		Au 31 décembre 2022	
<b>Hélène Garant</b>	Présidente	<b>Hugues Beaudouin (2024)</b>	Président
<b>Nicole Lefebvre</b>	Vice-présidente cooptée	<b>Julien Roy (2024)</b>	Vice-président
<b>Hugues Beaudouin</b>	Trésorier	<b>Mary Shee (2025)</b>	Trésorière
<b>Luc Trépanier</b>	Secrétaire	<b>Luc Trépanier (2025)</b>	Secrétaire
<b>Danielle Chapleau</b>	Administratrice	<b>Janet Drury (2024)</b>	Administratrice
<b>Janet Drury</b>	Administratrice	<b>Anna Cividino (2024)</b>	Administratrice cooptée
<b>Mary Shee</b>	Administratrice	<b>Patrice Louison (2025)</b>	Administrateur
<b>Julien Roy</b>	Administrateur	<b>Guy Bilodeau (2024)</b>	Administrateur coopté
<b>Annie Bilodeau</b>	Administratrice cooptée	<b>Pierre Gagnon (2024)</b>	Administrateur coopté
<b>Muriel Gennatas (2023)</b>	Administratrice cooptée		

Les personnes qui occupent les postes de président, de trésorière, de secrétaire et de vice-président ont reçu leur mandat respectif à la séance du 9 mai 2023 selon les résolutions 23-CA-22, 23-CA-23, 23-CA-24 et 23-CA-25.

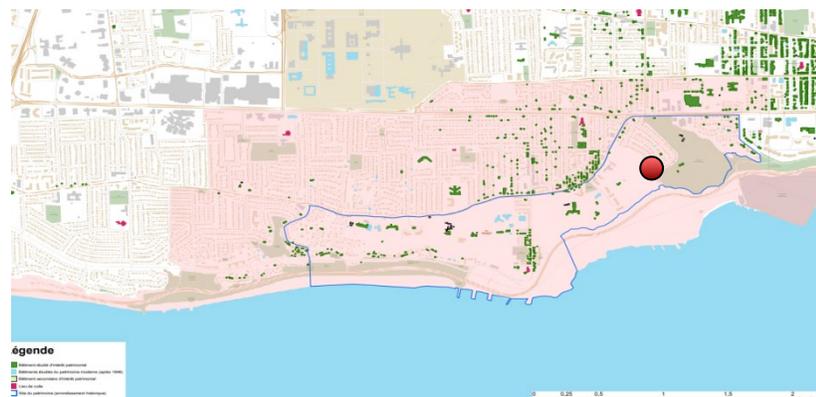
La Conseillère du district électoral de Saint-Louis–Sillery, M<sup>me</sup> Maude Mercier-Larouche, est membre du Conseil depuis les élections municipales du 7 novembre 2021.

Des personnes assistent également aux séances du Conseil de quartier sans en être membres. Il s'agit de la conseillère en consultations publiques du Service des relations citoyennes et des communications, M<sup>me</sup> Cristina Bucica, ainsi que les secrétaires de rédaction, M<sup>mes</sup> Jocelyne Séguin, Junie Lecoq et Lorraine Guay. La conseillère en consultations publiques s'assure plus spécifiquement que les démarches entreprises par le Conseil lors des séances respectent les normes établies. Elle rapporte également les décisions à l'administration municipale. Elle n'a toutefois pas droit de vote.

## 2.4 Territoire du quartier

Les Conseils de quartier sont des interlocuteurs privilégiés de la Ville. Ils ont pour mission de vous permettre d'exprimer vos opinions, vos préoccupations et vos besoins.

**Carte 2. Le quartier de Sillery et le site patrimonial déclaré de Sillery**



Source : Division de l'architecture et du patrimoine, Service de l'aménagement et du développement urbain, Ville de Québec. 2017.

**Quartier de Sillery**  
 Limites du site patrimonial déclaré de Sillery  
 ○ Centre communautaire Noël-Brulart

Quartiers limitrophes :  
 Au nord, **Cité-Universitaire** et **Saint-Sacrement**  
 À l'ouest, **Saint-Louis** | À l'est, **Montcalm** et **Vieux-Québec/Cap-Blanc/Colline-Parlementaire**



**Tableau 2. Les 30 Conseils de quartier de la Ville**

Beauport	Charlesbourg	La Cité- Limoilou	La-Haute-Saint- Charles	Les Rivières	Sainte-Foy- Sillery-Cap- Rouge
Chutes- Montmorency	Jésuites	Lairet	Châtels	Duburger-Les Saules	Aéroport
Vieux-Bourg	Notre-Dame- des- Laurentides	Maizerets	Lac-Saint- Charles	Neufchâtel- Est- Lebourgneuf	Cap-Rouge
Vieux-Moulin	Orsainville	Montcalm	Loretteville	Vanier	Cité- Universitaire
Sainte- Thérèse-de- Lisieux		Saint-Jean- Baptiste	Saint-Émile		Plateau
		Saint-Roch	Val Béclair		Pointe-Sainte- Foy
		Saint- Sacrement			Saint-Louis
		Saint-Sauveur			<b>Sillery</b>
		Vieux-Limoilou			
		Vieux-Québec- Cap-Blanc- Colline- Parlementaire			
<b>3/5 *</b>	<b>3/6 *</b>	<b>9/9</b>	<b>5/5</b>	<b>3/3</b>	<b>7/7</b>

\* Certains quartiers de la Ville n'ont pas de Conseil de quartier.

### 3. Fonctionnement du Conseil de quartier

#### 3.1 Assemblées

En 2023, le Conseil de quartier a tenu neuf assemblées ordinaires, une assemblée extraordinaire (11 avril) et une assemblée générale annuelle, le 11 avril. Il a également répondu à deux demandes d'opinion de l'Arrondissement à ses rencontres du 13 juin (RCA3VQ 327, Résolution 23-CA-35) et du 12 septembre (RCA3VQ 336, Résolution 23-CA-40) en plus d'une demande de la Ville concernant la révision des pratiques et de fonctionnement des conseils de quartier à la rencontre du 14 février (23-CA-04). Les demandes d'opinion sont présentées au chapitre 4.

Avant l'assemblée générale annuelle du 11 avril, une rencontre extraordinaire a permis de régler des formalités administratives. À la rencontre du 9 mai, le poste à la présidence échoit à M. Hugues Beaudouin (23-CA-22), celui de la vice-présidence est obtenu par M. Julien Roy (23-CA-25). Le poste de trésorier est maintenant occupé par M<sup>me</sup> Mary Shee (23-CA-23) et le poste de secrétaire est reconduit à M. Luc Trépanier (23-CA-24).

**Tableau 3. Assemblées du Conseil, 2023**

Assemblées	Date	Quorum	Début	Fin	Assemblées	Date	Quorum	Début	Fin
PRÉSENTIELLES					PRÉSENTIELLES				
1	10/01	PV	19 h	22 h 00	Relâche de juillet				
2	14/02	PV	19 h	21 h 35	Relâche d'août				
3	14/03	PV	19 h	22 h 20	7	12/09	PV	19 h	22 h 00
4 AGA	11/04	PV	19 h	21 h 20	8	10/10	PV	19 h	21 h 00
5	09/05	PV	19 h	21 h 00	9	14/11	PV	19 h	21 h 20
6	13/06	PV	19 h	22 h 30	10	12/12	PV	19 h	21 h 10

### 3.2 Présences

Le Conseil de quartier de Sillery a tenu ses dix séances et délibéré en présentiel à toutes les rencontres. Les votes relatifs aux actions entreprises ont été pris presque tous à l'unanimité. Les séances durent en moyenne près de trois heures,

À toutes les assemblées, le quorum a été atteint. Sur les huit administrateurs en fonction des trois derniers mois, ils ont assisté à toutes les séances statutaires. Un procès-verbal résumant le contenu des séances mensuelles est rédigé par les secrétaires de rédaction. Les procès-verbaux contiennent l'ordre du jour de chaque rencontre, les questions et les commentaires du public, le suivi des comités, les résolutions adoptées, les commentaires de la conseillère municipale, l'information sur la correspondance reçue ainsi que les opérations bancaires effectuées depuis la dernière assemblée. Une fois adoptés, les procès-verbaux sont rendus disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec.

### 3.3. Invités du Conseil

Au cours de l'année 2023, le Conseil a eu le plaisir d'accueillir huit personnes. Sept d'entre elles étaient des employées de la Ville en plus du président de la *Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery*. Ces invités ont présenté les sujets suivants :

- Réaménagement de l'avenue du Chanoine-Morel à la hauteur de la rue Sheppard et du chemin Saint-Louis, 10 janvier,
- Trajet du tramway proposé à la hauteur de la rue Myrand et de l'avenue Maguire, 14 mars,
- Site patrimonial déclaré de Sillery, 12 septembre, et
- Réaménagement du parc Bourbonnière, 10 octobre.

#### ▪ Assemblée générale annuelle

11 avril : Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle est annexé à ce document. Il inclut une présentation d'un diaporama par M. Gilles Burns, horticulteur au jardin *Roger-Van-den-Hende* de l'Université Laval intitulée *Biodiversité au jardin ou Les bonnes pratiques d'entretiens de son terrain et biodiversité*.

De plus, quatre ateliers participatifs ont permis de recueillir des informations pour améliorer la qualité de vie du quartier selon les thèmes généralement débattus dans les ordres du jour. Ces thèmes sont :

- Mobilité et environnement,
- Urbanisme et aménagement,
- Histoire, patrimoine et culture, et
- Communautaire, parcs et loisirs.

Tous les résultats des ateliers sont consignés dans le procès-verbal du 11 avril et annexés à ce document.

## Photo 1. Présentation du diaporama

# Biodiversité 101

- Tout commence par les plantes, **le plus grand nombre de variétés, le mieux.**
- Les plantes nourrissent les insectes, les insectes décomposent les végétaux morts, mieux encore les insectes mangent d'autres insectes!
- Les insectes aussi seront mangés par oiseaux et petits mammifères
- Mais pour boucler la boucle il faut respecter le sol, matière organique, compost mais pas de poudre bleue.



Aider la biodiversité?  
Exemple:  
les «hedgerows» anglais  
ou  
«garde-manger attendant  
à la chambre à coucher»

Source : *Biodiversité au jardin*, Gilles Burns, [Biodiversité au jardin PPT.pptx \(villequebec.quebec\)](#), 29 diapositives, avril 2023.

### 3.4 Participation des administratrices et des administrateurs

L'année 2023 s'est avérée une année pleine de rebondissements avec trois démissions et le renouvellement des administrateurs aux postes de présidence et de trésorerie. De plus, trois administratrices, soit n'ont pas posé leur candidature aux élections, soit n'ont pas été réélue ou coopté, comme le montre le tableau. Deux rencontres ont eu lieu avec un conseiller nommé par le Service des relations citoyennes et des communications afin d'échanger sur des modifications à envisager au fonctionnement du conseil. En automne, trois nouveaux administrateurs ont été cooptés.

**Tableau 4. Présence des membres du Conseil d'administration  
aux séances du Conseil, 2023**

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Date		10	14	14	11	09	13	12	10	4	12	
Hélène Garant	Présidente/Adm	1		1	1		1	1				5
Hugues Beaudouin	Adm/Président	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
Nicole Lefebvre	Vice-présidente cooptée/Adm	1		1	1		1	1				5
Julien Roy	Adm/Vice-président	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
Mary Shee	Adm/Trésorière	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
Luc Trépanier	Secrétaire	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
Danielle Chapleau	Administratrice	1	1	1	1							4
Janet Drury	Administratrice	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
Stéphane Lessard	Administrateur	1		1								2
Annie Bilodeau	Administratrice cooptée	1	1	1	1							4
Muriel Gennatas	Administratrice cooptée	1	1	1	1							4
Anna Cividino	Administratrice cooptée											0
Patrice Louison	Administrateur				1	1	1	1	1	1	1	7
Guy Bilodeau	Administrateur coopté								1	1		2
Pierre Gagnon	Administrateur coopté									1		1
<b>Total</b>		<b>11</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>91</b>
Maude Mercier-Larouche	Conseillère municipale	1	1	1		1	1	1		1	1	9
Cristina Bucica	Conseillère en relation publique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10

<b>AGA</b>
Démission ou retrait

### 3.5 Résolutions

Les administratrices et les administrateurs ont adopté 54 résolutions au cours de l'année et se sont prononcés sur deux demandes d'opinion soumises par l'Arrondissement en juin et septembre dernier. Sur ces 54 résolutions, 35 concernent le fonctionnement dont 4 d'entre elles ont porté sur le paiement relatif au projet de Sécurité routière dans les zones scolaires des quartiers Saint-Louis et Sillery ; enfin, 15 résolutions ont été présentées afin d'obtenir des renseignements ou souligner des enjeux urbanistiques.

**Tableau 5. Sommaire des 12 résolutions, 2023**

Mobilité durable et environnement	Urbanisme et aménagement	Histoire, patrimoine, culture	Communautaire, parcs et loisirs	Autre
1	2	3	4	5
23-CA-05				
23-CA-06				
23-CA-42				23-CA-04
23-CA-47	23-CA-11	23-CA-43		23-CA-46
23-CA-52	23-CA-37	23-CA-12		23-CA-53
<b>5</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>3</b>

À ces 12 résolutions s'ajoutent les deux demandes d'opinion, 23-CA-35 et 23-CA-40.

Ces résolutions sont toutes présentées au chapitre 5. On peut consulter le texte complet des résolutions à l'adresse suivante :

[https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/participation-citoyenne/Conseils\\_quartier/sillery/proces\\_verbaux.aspx](https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/participation-citoyenne/Conseils_quartier/sillery/proces_verbaux.aspx)

### 3.6 Composition du Conseil

La composition du Conseil, en fin d'année, est la suivante :

**Tableau 6. Composition du Conseil d'administration, 31 décembre 2023**

FEMMES	HOMMES
M <sup>me</sup> Mary Shee, TRÉSORIÈRE	M. Hugues Beaudouin, PRÉSIDENT
M <sup>me</sup> Janet Drury	M. Julien Roy, VICE-PRÉSIDENT
M <sup>me</sup> Anna Cividino, COOPTÉE	M. Luc Trépanier, SECRÉTAIRE
	M. Patrice Louison
	M. Guy Bilodeau, COOPTÉ
	M. Pierre Gagnon, COOPTÉ

À la réunion du 9 mai, les postes du Conseil d'administration sont distribués ainsi :

**Tableau 7. Postes des membres du Conseil d'administration, 9 mai 2023**

Femme	Poste	Résolution	Homme	Poste	Résolution
M <sup>me</sup> Mary Shee	Trésorière	23-CA-23	M. Hugues Beaudouin	Président	23-CA-22
			M. Julien Roy	Vice-président	23-CA-25
			M. Luc Trépanier	Secrétaire	23-CA-24

### 3.7 Communications du Conseil

#### ▪ Sites et pages web

Le site web de la Ville de Québec permet d'obtenir des informations concernant les activités de participation publique et les consultations publiques.

Il présente aussi des documents et des informations sur les conseils de quartiers, les calendriers des rencontres, les ordres du jour et les procès-verbaux. Pour vous informer, utilisez l'adresse suivante :

[www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/Conseils\\_quartier/sillery/index.aspx](http://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/Conseils_quartier/sillery/index.aspx)

Les mémoires déposés par le Conseil sont disponibles sur la page web consacrée au Conseil de

quartier de Sillery dans la section « Mémoires et avis » :

[https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/participation-citoyenne/Conseils\\_quartier/sillery/memoires-et-avis.aspx](https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/participation-citoyenne/Conseils_quartier/sillery/memoires-et-avis.aspx)

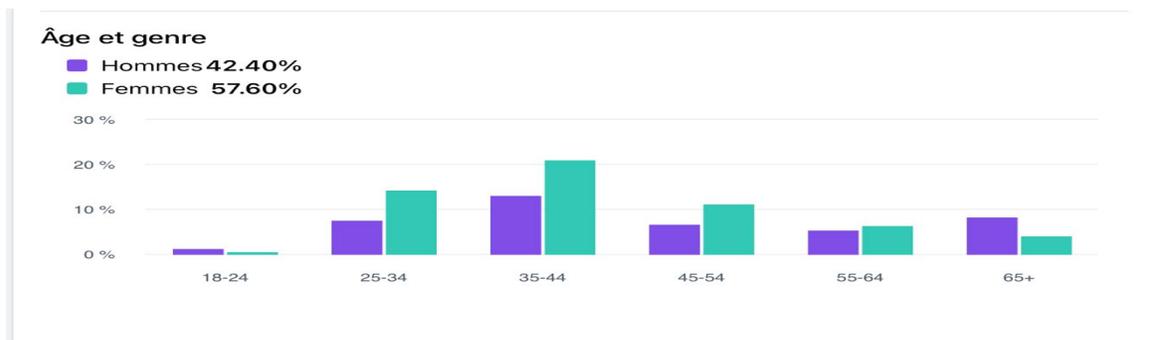
Le portrait sociodémographique et économique du quartier de janvier 2019, est accessible à cette adresse :

[https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/portrait/quelques\\_chiffres/docs/Sillery\\_Portrait.pdf](https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/portrait/quelques_chiffres/docs/Sillery_Portrait.pdf)

### 3.8 Utilisateurs de Facebook

Au 31 décembre, le Conseil de quartier comptait environ 330 abonnés sur sa page *Facebook*, ce qui représente une augmentation d'environ 30 % depuis un an. Le tableau ci-contre fait état de la répartition des utilisateurs par groupes d'âge.

**Tableau 8. Répartition des utilisateurs de Facebook par groupes d'âge, 2023**



Source : <https://www.facebook.com/silleryCONSEILDEQUARTIER>

## 4. Demandes d'opinion et de consultation

Le Conseil de quartier reçoit les mandats de formuler des recommandations au Conseil d'Arrondissement sous forme de demandes d'opinion en vertu de l'article 74.1 de la Charte de la Ville de Québec, tel que spécifié à l'article 19, section 5, de la Politique de participation publique de la Ville de Québec.

En 2023, le conseil de quartier de Sillery a été invité à se prononcer sur les deux projets suivants :

### 4.1. R.C.A.3V.Q. 327

MODIFICATIONS AU PLAN PARTICULIER D'URBANISME DE SILLERY ET DE SES ENVIRONS (PPU) (R.C.A.3V.Q. 327) – 13 JUIN 2023

#### Carte 4. Immeuble du 1610-1618, chemin Saint-Louis



Permettre l'usage habitation au rez-de-chaussée du 1610 à 1618, chemin Saint-Louis.

Recommandation : **Refuser la demande**

#### Carte 5. Mémorial Hall du 1800, chemin Saint-Louis



Permettre l'établissement d'une microdistillerie au 1800, chemin Saint-Louis.

Recommandation : **Accepter la demande sous condition**

#### Carte 6. Faubourg Saint-Michel



Apporter plusieurs modifications au zonage dans le faubourg Saint-Michel pour :

- Agrandir l'aire d'affectation/zone récréative du parc Saint-Michel afin d'englober l'ensemble des futurs aménagements du parc.

Recommandation : **Accepter la demande**

- Diminuer le nombre de logements et la hauteur permise dans la zone 31724Mb où sont situés les terrains vacants municipaux.

Recommandation : **Accepter la demande**

- Améliorer la conformité des propriétés du secteur résidentiel du Faubourg.

Recommandation : **Refuser la demande**

La Ville a tenu compte de l'opinion du conseil de quartier concernant le zonage dans le Faubourg Saint-Michel et a apporté plusieurs modifications au projet de règlement.

Pour plus de détails, consulter la [Page du projet](#) et le [Rapport de consultation](#).

#### 4.2 R.C.A.3V.Q. 336

RÉSIDENCE POUR ÉTUDIANTS AU 1481, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE OUEST (R.C.A.3V.Q. 336) – 12 SEPTEMBRE 2023

#### Carte 7. Immeuble du 1481, boulevard René-Lévesque Ouest



Rendre conforme une maison de chambres;

Afin de permettre la réalisation du projet, il est suggéré d'agrandir la zone voisine (31260Ha) vers l'ouest, jusqu'à l'intersection de la rue Eymard, afin d'y inclure le 1481 boulevard René-Lévesque Ouest, et de permettre la conversion d'une ancienne résidence pour personnes âgées en maison de chambres.

D'autres modifications sont également proposées afin de ne pas rendre dérogoires les bâtiments transférés de la zone 31277Ha à la zone 31260Ha (en lien avec le nombre de chambres et de logements autorisés et les dispositions concernant le lotissement et la marge arrière).

Recommandation : **Accepter la demande avec modifications**

Le conseil de quartier est en faveur de l'autorisation de l'usage « maison de chambres et de pension » pour le 1481 boulevard René-Lévesque Ouest pour un maximum de 15 chambres, mais n'est pas en faveur des autres modifications proposées. Il suggère plutôt qu'une nouvelle zone soit créée entre l'avenue Rodolphe-Forget et la rue Eymard afin que cet usage soit permis uniquement dans cette zone. La Ville a tenu compte de l'opinion du conseil de quartier et a apporté plusieurs modifications au projet de règlement.

Pour plus de détails, consulter la [Page du projet](#) et le [Rapport de consultation](#).

## 5. Activités et résolutions

Les administratrices et les administrateurs ont adopté 55 résolutions au cours de l'année comparativement à 56 résolutions l'an passé, et se sont prononcés sur deux demandes d'opinion soumises par l'Arrondissement en juin et en septembre derniers. Sur ces 55 résolutions, 38 concernent le fonctionnement dont quatre ont autorisé le paiement des fournitures du projet de Sécurité routière dans les zones scolaires des quartiers Saint-Louis et Sillery. Enfin, 15 résolutions ont été formulées afin d'obtenir des renseignements ou soulever des enjeux urbanistiques.

**Tableau 9. Répartition des résolutions, 2023**

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
	0	3	2	2	1	2			2	1	2	2	17
Demandes d'opinion		23-CA-06				23-CA-37			23-CA-42		23-CA-47	23-CA-53	
23-CA-99		23-CA-05	23-CA-12	23-CA-18		23-CA-35			23-CA-40	23-CA-43	23-CA-46	23-CA-52	
		23-CA-04	23-CA-11	23-CA-17	23-CA-32	23-CA-36				23-CA-41	23-CA-45	23-CA-50	
	23-CA-01	23-CA-03	23-CA-10	23-CA-16	23-CA-22	23-CA-38				23-CA-44	23-CA-48	23-CA-51	
	23-CA-02	23-CA-07	23-CA-13	23-CA-19	23-CA-23	23-CA-39					23-CA-49	23-CA-54	
		23-CA-08	23-CA-14	23-CA-20	23-CA-24	23-CA-25		Deux demandes d'opinion					
		23-CA-09	23-CA-15	23-CA-21	23-CA-26			23-CA-35 et 23-CA-40					
					23-CA-27								
					23-CA-28		Deux fois						
					23-CA-29		23-CA-35						
					23-CA-30								
					23-CA-31								
					23-CA-33								
					23-CA-34								
Projet en sécurité routière					23-CA-35								
	2	4	4	4	13	3			0	2	3	3	38
													55

Les 17 résolutions demandant une action de la part de la Ville ou à d'autres commettants sont présentées selon les grands dossiers des ordres du jour au chapitre 5. Tous les procès-verbaux sont accessibles à cette adresse :

[https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/participation-citoyenne/Conseils\\_quartier/sillery/proces\\_verbaux.aspx](https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/participation-citoyenne/Conseils_quartier/sillery/proces_verbaux.aspx)

Parmi les 17 résolutions adoptées au cours de l'année, les résolutions 23-CA-35 et 23-CA-40 avaient trait à deux demandes d'opinion qui sont analysées au chapitre 4.

## 5.1 Mobilité durable et environnement

### 5.1.1 Réaménagement de l'intersection du chemin Saint-Louis et du boulevard Laurier afin de permettre le virage à gauche en direction ouest, 14 février, Résolution 23-CA-05

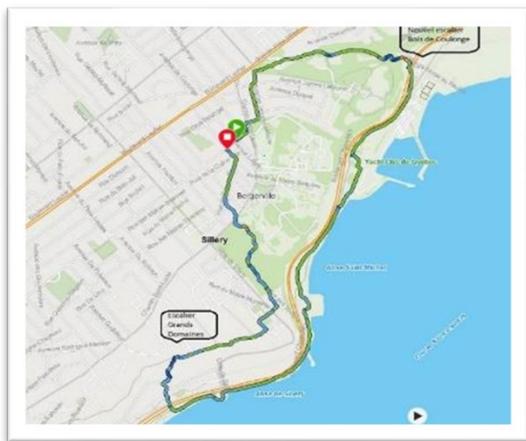
Lors de la présentation par la Ville du projet de l'avenue du Chanoine-Morel à l'assemblée du 10 janvier 2023, le conseil a fait remarquer que le chemin Saint-Louis ne permet pas d'accéder au boulevard Laurier vers l'ouest, ce qui fait que l'avenue du Chanoine-Morel sert de voie de transit pour les automobilistes et les camionneurs. Le conseil a alors suggéré comme solution pour diminuer cette circulation de transit, de modifier l'intersection du chemin Saint-Louis pour permettre d'accéder au boulevard Laurier dans les deux sens.

Réponse de la Ville :

*Au moment de la rédaction, nous sommes toujours en attente d'une réponse de la ville au sujet de cette résolution.*

### 5.1.2 Accès hivernal des sentiers des Grands-Domains-de-Sillery et de la promenade Samuel-De Champlain, 14 février, Résolution 23-CA-06

Les escaliers récemment inaugurés permettent de relier la promenade Samuel-De Champlain, les plaines d'Abraham, le parc du Bois-de-Coulonge, les sentiers des Grands-Domains-de-Sillery et le domaine Catarauqui, formant ainsi un circuit pédestre intéressant de près de 7 km qui pourrait être emprunté autant en hiver qu'en été.



Malheureusement, la méthode de déneigement du boulevard Champlain rend inutilisable le tronçon qui passe par la promenade Samuel-De Champlain en hiver. Afin de bénéficier de ces magnifiques équipements et de favoriser une mobilité active et sécuritaire tout au long de l'année, une résolution a été prise pour rendre le circuit nouvellement créé utilisable été comme hiver.

Réponse de la Ville :

*Après vérification, la division Entretien des voies de circulation mentionne que le sentier ne satisfait pas les critères de la politique de viabilité hivernale, car sont considérés des liens piétonniers déneigés les liens faisant partie d'un cheminement scolaire désigné ou donnant accès soit à un établissement d'enseignement, au circuit de transport en commun ou à un attrait touristique important. Il y a certains liens qui ne satisfont pas les critères, mais qui sont entretenus par d'autres services. On nous suggère de vérifier si ce secteur entrerait dans les critères d'entretien du service des Loisirs.*

*Le Service des loisirs (SLSVC) dame le sentier des Grands Domaines entre la rue du Cardinal-Persico et le Domaine Catarauqui. Il a toujours été entendu que l'escalier ne serait pas déneigé.*

*Le SLSVC dame la promenade Samuel-De Champlain entre le quai des Cageux et la côte de Sillery. Pour le moment, il n'est pas prévu d'augmenter le service.*

### 5.1.3 Améliorer l'accès à la promenade Samuel-De Champlain par le transport en commun et la mobilité active, 12 septembre, Résolution 23-CA-42

Le conseil a demandé à la *Commission de la capitale nationale du Québec*, au *Réseau du transport de la Capitale* et à la *Ville de Québec*, d'améliorer les liens de mobilité active (vélo et transport en commun) entre le haut et le bas de la falaise de Sillery, et d'améliorer l'accès à la plage (phase 3) de la promenade Samuel-De Champlain. Ensuite, le conseil a demandé à la *Table de concertation Vélo* d'adopter une résolution afin d'appuyer la résolution du conseil de quartier, ce qu'elle a fait.

Réponse de la Ville :

*Au moment de la rédaction, nous sommes toujours en attente d'une réponse de la Ville au sujet de cette résolution.*

### 5.1.4 Appui au projet de réseau structurant du tramway, 14 novembre, Résolution 23-CA-47

Le 8 novembre, constatant la remise en question du financement du projet de tramway par le gouvernement du Québec, quatorze conseils de quartier ont publié un communiqué de presse afin de lui demander d'appuyer le projet de tramway et de s'engager à ce que ses chantiers avancent rapidement. Le CQS a décidé d'ajouter son nom aux signataires du communiqué.

### 5.1.5 Reconduction du programme de mobilisation à la sécurité routière, 12 décembre, Résolution 23-CA-52

Le programme de mobilisation à la sécurité routière, dédié à la sensibilisation de la population sur la sécurité routière, arrive à sa fin en juin 2024. Les conseils de quartier ont développé une expertise relative aux nombreuses activités et interventions organisées au cours des quatre dernières années de ce programme (2020/2021). Le CQS a demandé à la Ville de reconduire ce programme pour une autre période de quatre années, d'augmenter le montant de la subvention à 5 000,00 \$/année par organisme participant et de pouvoir bénéficier, lorsque possible, des installations, des équipements et du personnel de la Ville de Québec pour réaliser des événements ou activités similaires, par exemple, à celles du conseil de quartier de Val-Bélair (angles morts des bus, camions et niveleuses) et de pouvoir étendre de tels événements ou activités à l'ensemble du territoire de la Ville.

Réponse de la Ville

*Au moment de la rédaction, nous sommes toujours en attente d'une réponse de la ville au sujet de cette résolution.*

### 5.1.6 Participation active du conseil

À plusieurs reprises, la Ville a fait des présentations lors des rencontres du conseil et elle nous a invités à commenter en amont des projets de mobilité active en cours d'élaboration. De plus, le conseil a souvent demandé des informations et a fait la veille des projets qui peuvent prendre facilement trois ou quatre ans avant de se réaliser.

#### PROJET DE TRAMWAY

Au printemps, la Ville a tenu plusieurs séances d'information et d'échanges sur le projet de tramway. Plusieurs administrateurs ont assisté à des séances et ont fait des commentaires, notamment sur le passage du tramway sur les boulevards René-Lévesque et Laurier. Le conseil est préoccupé par l'impact du projet sur la circulation de transit dans notre quartier.

Au mois de mars, en réponse à une demande du conseil, le Bureau de projet et de l'interaction citoyenne nous a fait une présentation sur l'insertion du tramway en voie banale entre les avenues Myrand et Maguire et son insertion entre les avenues des Gouverneurs et Jean-De Quen.

#### PASSAGE VELO-PIETON A L'INTERSECTION DE LA RUE JOSEPH-ROUSSEAU ET DU BOULEVARD LAURIER

Ce projet a finalement été complété en été en même temps que la bonification de la piste cyclable sur le boulevard Laurier entre les avenues des Gouverneurs et Marguerite-Bourgeoys. Les

modifications apportées incluent, notamment, l'élargissement du corridor cyclable et l'ajout d'une bande de protection entre les cyclistes et la circulation automobile.

#### REAMENAGEMENT DE L'AVENUE CHARLES-HUOT

Le projet de réaménagement a été présenté par la Ville lors d'une séance d'information publique qui s'est tenue le 31 janvier 2024 (présentation et enregistrement). L'échéancier du projet permanent a été quelque peu retardé à cause d'enjeux reliés au drainage des eaux de pluie qui nécessite la mise à niveau des infrastructures souterraines. Les aménagements prévus à l'intersection du chemin Saint-Louis qui pourraient améliorer la sécurité des trajets piétons et cyclistes n'ont pas été présentés. L'élargissement de l'avenue signifie plus de minéralisation, mais on prévoit y compenser par des sections végétalisées. Des arbres qui se trouvent dans l'emprise pourraient également être touchés, mais la Ville va examiner chaque cas pour trouver des solutions.

#### AXE CYCLABLE MARIE-VICTORIN

L'aménagement de l'axe, prévu en 2023, a été retardé, car la Ville a priorisé l'aménagement d'un corridor Vélo cité sur le chemin Sainte-Foy. Aussi, ce projet devrait être attaché avec celui du réaménagement du secteur Chanoine-Morel/Sheppard pour assurer la cohérence de l'axe cyclable.

## 5.2 Urbanisme et aménagement

### 5.2.1 Passage vélo-piéton sur le chemin Saint-Louis à la hauteur de l'avenue du Buisson, 14 mars, Résolution 23-CA-11

En février, un représentant des résidents de Chartwell Appartements de Bordeaux pour retraités a demandé l'aménagement d'un passage piéton sur le chemin Saint-Louis, à la hauteur du domaine Catarqui. La conseillère a fait le suivi de cette demande.

En mars, le conseil a demandé à la Ville d'évaluer la pertinence d'aménager un passage vélo-piéton sur le chemin Saint-Louis à la hauteur de l'avenue du Buisson et de mettre à jour la planification des rues et des parcours cyclables actuels et projetés dans le PPU de Sillery, tels qu'illustrés par les cartes n° 23, Sentier linéaire de la falaise et liens nord-sud, n° 26, Réseau cyclable actuel et projeté au PDRC (2008) et n° 27, Plan synthèse des rues et parcours cyclables et piétonniers projetés. Cette demande a également été communiquée à la Ville dans le cadre des rencontres de la Table de concertation vélo des conseils de quartier.

Réponse de la Ville :

*Les équipes de la Ville de Québec travaillent actuellement sur la planification d'un réaménagement afin de sécuriser l'intersection de l'avenue du Buisson avec le chemin Saint-Louis ainsi qu'un lien cyclopiéton reliant le chemin Saint-Louis et le sentier des Grands-Domains-de-Sillery. De plus, la Ville travaille de concert avec le Réseau de transport de la Capitale afin de trouver des options pour améliorer l'arrêt d'autobus qui se situe à cette intersection. Ce type de projet répond exactement aux objectifs de la Vision de la mobilité active. Malheureusement, à ce moment-ci, nous ne pouvons pas donner de date précise pour les travaux. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Vision de la mobilité active, une mise à jour de la planification des rues et des parcours cyclables actuels et projetés dans le Plan particulier d'urbanisme (PPU) de Sillery pourra être réalisée. Notre équipe présentera la Vision, le Plan d'action ainsi que les prochaines étapes lors de rencontres qui seront prévues à l'automne 2023 avec les conseils de quartier.*

### 5.2.2 Sécuriser l'intersection de l'avenue Holland et de Grande Allée Ouest, 13 juin, Résolution 23-CA-37

Le conseil a demandé à la Ville de porter une attention particulière à l'intersection de l'avenue Holland et de Grande Allée Ouest pour assurer la sécurité des élèves; de réaménager cette intersection, de soumettre un plan d'ensemble de circulation pour les rues adjacentes, et de prévoir des mesures temporaires pour assurer la sécurité des piétons dans ce secteur.

Réponse de la Ville :

*Au moment de la rédaction, nous sommes toujours en attente d'une réponse de la Ville au sujet de cette résolution.*

### 5.2.3 Participation active du conseil

À plusieurs reprises, la Ville a fait des présentations lors des rencontres du conseil et nous a invités à commenter en amont des projets d'urbanisme en cours d'élaboration. De plus, le conseil a souvent demandé des informations et a fait la veille des projets qui peuvent prendre facilement trois ou quatre ans avant de se réaliser.

#### RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE CHANOINE-MOREL

En réponse à une demande du conseil, la Ville nous a présenté l'état d'avancement du projet. La Ville ne prévoit plus réaliser le projet initial de rue conviviale élaboré en 2016. Toutefois, un projet moins ambitieux pourrait voir le jour. L'historique de ce projet est expliqué en détail dans le procès-verbal de la séance de janvier 2023.

#### STATIONNEMENT SUR RUE, AVENUE JEAN-DE QUEN ET SECTEUR DE L'ÎLOT LAPOINTE

En mars, un groupe de citoyens ont signalé une problématique de stationnement sur rue, dans l'avenue Jean-De Quen et le secteur de l'îlot Lapointe, à proximité des nouveaux immeubles résidentiels Mû et Ékla. Les citoyens souhaitent que les vignettes ne soient accessibles aux résidents de l'îlot Lapointe que s'ils peuvent faire la preuve qu'il n'y a plus de stationnements accessibles dans leur immeuble, tel qu'exigé par la Ville dans la zone 11 de l'Arrondissement de la Cité-Limoilou. Il n'y avait pas de consensus au conseil au sujet de cette demande. La conseillère fait le suivi.

#### PARC DU BUISSON, SERVITUDE DE PASSAGE

Un passage existant depuis de nombreuses années et permettant de relier la rue Brûlart et l'avenue Du Buisson, a été fermé par l'école Montessori. Le dossier est en cours d'évaluation et des rencontres ont eu lieu entre la Ville et l'école. Le passage a été rouvert pour une période indéterminée.

#### Stationnement commercial privé – 2003 chemin Saint-Louis

En janvier, le conseil d'arrondissement a adopté un règlement permettant l'aménagement d'un stationnement temporaire pour une période de deux ans sous certaines conditions, malgré l'opinion défavorable présentée par le conseil de quartier, le 8 novembre 2022. Le CQS a constaté que la signalisation sur le site semble être contradictoire. L'affiche indique que le stationnement est « réservé à la clientèle du restaurant Montego, remorquage à vos frais », alors que, selon la Ville, il est accessible à tous.

### 5.3 Histoire, patrimoine et culture

Le **Site patrimonial déclaré de Sillery** a perdu, le 8 décembre 2023, une de ses richesses : la maison Bignell, une maison d'intérêt patrimonial exceptionnel construite entre 1785 et 1817.

Malgré des procédures juridiques qui ont reconnu son propriétaire, M. Denis Jalbert, délinquant, et malgré la Loi 69, Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives, cette maison n'a pu être épargnée. La Loi 69 a été adoptée le 25 mars 2023, alors que la demande pour la démolition est antérieure à cette date.



À la suite de cette nouvelle, le Conseil de quartier de Sillery a fait une demande à la Ville pour bonifier l'inventaire patrimonial et informer le Conseil de quartier, ainsi que la Société d'histoire de Sillery, et la Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery, des décisions prises par la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ) et de nommer un représentant exclusif pour le Site

patrimonial déclaré de Sillery.

Source : Plan de conservation, Site patrimonial de Sillery, figure 1, page 15, MCCQ, 2013.

La *Table des acteurs clés du patrimoine*, sous la guidance de M<sup>me</sup> Caroline Houde de la Ville de Québec, a réuni le 28 novembre 2023, les sociétés d'histoire et les architectes en patrimoine bâti et vivant dans le but de consulter ses acteurs et d'établir une discussion sur des enjeux précis. La réunion portait, notamment, sur la commémoration de la maison Bignell, qui allait être démolie, et sur la signalisation du site patrimonial déclaré de Sillery.

En février 2024, un comité ad hoc a été formé exclusivement pour le Site patrimonial de Sillery et les enjeux liés à sa protection et sa mise en valeur. Sous la responsabilité de Mélissa Coulombe-Leduc et la directrice du Service du patrimoine de la Ville, M<sup>me</sup> Desormeaux, ainsi que de la conseillère municipale, M<sup>me</sup> Maude Mercier Larouche, la Société d'histoire, la Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery, et le Conseil de quartier ont été demandés de participer.

Depuis plus de 20 ans, le Conseil de quartier demande l'identification du Site patrimonial déclaré de Sillery. Cette année, le Conseil de quartier a renouvelé sa demande pour une signalisation à la *Table des acteurs clés du patrimoine*.

De plus, le Conseil de quartier demande l'ouverture annuelle des sentiers, promenades et escaliers.

Le Site patrimonial déclaré de Sillery est d'une richesse inestimable avec ses villas, cimetières-jardins, églises, et promontoire. Le Conseil de quartier reconnaît sa fragilité et l'urgence d'intervenir afin de préserver son unicité.

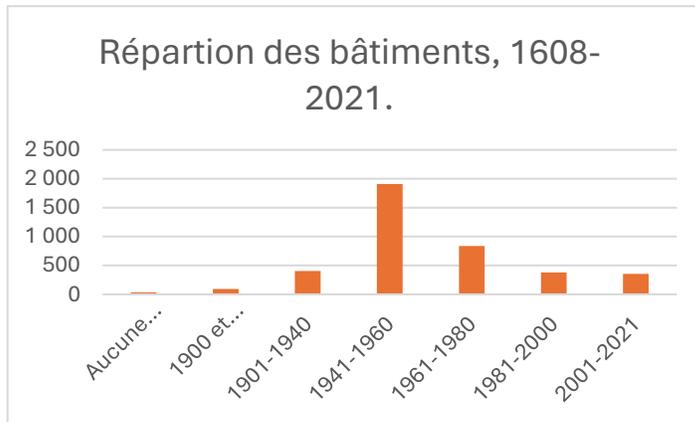
L'année 2024 est charnière pour le futur. Le Site patrimonial fête cette année son 60<sup>ie</sup> anniversaire (1964-2024).

**Carte 5 Années de construction des bâtiments, 1608-2021**



Source : Ville de Québec, Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales, échelle d'origine 1/8 000, 5 novembre 2021.

**Tableau 10 Âge des bâtiments du quartier, 1608-2021**



Mentionnons que la majorité des bâtiments du quartier ont été construits de 1941 à 1960 (48%). Ce recensement municipal a permis de dénombrer en 2021 un total de 4 011 bâtiments sur le territoire du quartier de Sillery. De ce nombre, 93 constructions ou 2 % du total ont été érigées au 18<sup>e</sup> siècle ou avant, période à laquelle appartenait la maison Bignell. Au 20<sup>e</sup> siècle, entre 1941 et 1960, on compte plus de 1 909 constructions, soit une moyenne de 100 bâtiments par année.

Source des données : Ville de Québec, Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales, 5 novembre 2021.

**Tableau 11 Nombre de bâtiments par périodes**

N <sup>bre</sup> d'années		100	39	19	19	19	20	216
Période	Aucune inscription	1900 et moins	1901-1940	1941-1960	1961-1980	1981-2000	2001-2021	Total
N <sup>bre</sup> de bâtiments	34	93	404	1 909	836	380	355	4 011
	1%	2%	10%	48%	21%	9%	9%	100%

### 5.3.1 Avis public de démolition avec désignation d'un agent de liaison dans le site patrimonial, 14 mars, Résolution 23-CA-12

Le conseil a demandé à la Ville de porter une attention particulière au site patrimonial déclaré de Sillery et de faire preuve de transparence quant aux raisons justifiant l'approbation des demandes de permis de démolition, de nommer en amont un agent de liaison afin de permettre une meilleure communication avec les citoyens concernant les éventuelles démolitions, et de transmettre directement au conseil de quartier les avis publics concernant les démolitions, afin qu'il puisse répondre de façon adéquate et en temps opportun.

### 5.3.2 Patrimoine immobilier, démolition de la maison Bignell, 10 octobre, Résolution 23-CA-43

Le conseil a demandé à la Ville de nommer en amont un agent de liaison afin de permettre une meilleure communication avec les citoyens au sujet du site patrimonial, d'assurer une signalisation adéquate, de faire un inventaire complet de l'état actuel du patrimoine et qu'il soit accessible et consultable par les citoyens; que les maisons patrimoniales et bâtiments en danger sur le site patrimonial soient identifiés et que l'information soit transmise au conseil de quartier, qu'un comité sur l'avenir du site patrimonial soit formé avec des intervenants de tous les milieux. Enfin, que les propriétaires de maisons historiques démolies soient à l'avenir tenus responsables de signaler au moyen d'une plaque la mémoire de l'édifice, et que les citoyens soient tenus informés de manière éclairée des décisions prises à propos des sites patrimoniaux.

#### Carte 6. Emplacement de la maison Bignell sur la Côte à Gignac



Le Conseil entretient des inquiétudes sur l'avenir de certains monuments patrimoniaux situés dans le site patrimonial déclaré de Sillery. En voici quelques-uns :

- Les écuries de Woodfield (cimetière Saint-Patrick)
- La chapelle des Pères Assomptionnistes
- Le Montmartre canadien
- L'église Saint-Michel
- L'église Saint Michael (secteur patrimonial de Bergerville et adjacent au site patrimonial déclaré de Sillery)

## 5.4 Communautaire, parcs et loisirs

### REAMENAGEMENT DU PARC BOURBONNIÈRE



Le 10 octobre 2023, la Ville a fait une présentation du concept de réaménagement du parc Bourbonnière dans le cadre de la séance du conseil de quartier. Elle prévoit y aménager une aire de jeu pour enfants de moins de cinq ans, rajouter du mobilier et réaménager l'allée d'accès. Des représentants de la Ville étaient présents pour expliquer la nature des travaux et répondre aux questions et suggestions du conseil et des citoyens. Le projet sera aménagé au cours de l'été 2024 au coût de 240 000\$.

Fiche d'information : <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=601>

#### PARC SAINT-MICHEL

Le 19 avril 2023 a eu lieu une séance d'information sur les travaux d'aménagement d'une nouvelle rue et du parc Saint-Michel. Des représentants de la Ville de Québec ont présenté la nature et l'échéancier des travaux, les participants ont pu poser des questions et exprimer leurs préoccupations en lien notamment avec le déroulement des travaux.

Fiche d'information :

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=201>

#### PARC CANIN DE PROXIMITÉ

Le projet-pilote aménagé au parc St-Yves en 2021 a été fermé définitivement le 15 juin 2022. Le conseil de quartier a demandé à plusieurs reprises des suivis sur ce dossier puisque les chiens laissés en liberté dans des lieux qui ne sont pas conçus pour cela sont souvent aperçus dans les parcs du quartier Sillery; les citoyens et les membres du conseil de quartier sont préoccupés par les enjeux de sécurité qui en découlent.

#### AMÉNAGEMENT DES PLACES PUBLIQUES

Un sondage préliminaire sur les endroits propices à l'aménagement des places publiques a été effectué par la Ville auprès des administrateurs des différents conseils de quartier. Plusieurs administrateurs du Conseil ont participé au sondage et identifié de nombreux lieux d'intérêt. Ils sont prêts à collaborer avec la Ville pour la mise en place de nouveaux aménagements publics dans le quartier Sillery.

#### PARCS MUNICIPAUX

Un citoyen constate une absence de jeux adaptés aux enfants préscolaires, plus particulièrement au parc du Buisson. Néanmoins, des aménagements sont prévus en ce sens au parc Saint-Michel, maintenant considéré comme un parc de destination, où des jeux d'eau sont même prévus.

#### TOILETTES PUBLIQUES DANS LES PARCS MUNICIPAUX

Plusieurs membres du Conseil insistent sur l'importance d'installer des toilettes publiques lors du réaménagement anticipé du parc Saint-Michel.

#### ACCÈS À DES TOILETTES

Une citoyenne a fait part de ses préoccupations concernant l'accès à des toilettes publiques au parc Ross et au parc Saint-Michel. Une résolution a déjà été prise par le conseil d'administration demandant l'accès à des sanitaires (Résolution 22-CA-50, nov. 2022). Les chalets plus récents permettent un accès indépendant aux toilettes. Malheureusement, ce n'est pas le cas du parc Ross. Éventuellement, il faudra réitérer le besoin auprès de la Ville.

#### PARC DU BUISSON

Des citoyens ont fait part du manque de parcs pour les jeunes enfants en âge préscolaire dans le quartier. Le manque de modules au parc Du Buisson et leur mauvais état ont aussi été mentionnés; le remplacement et/ou l'amélioration de ce parc ont été proposés comme piste de solution. Le réaménagement de l'infrastructure qui est désuète fait aussi partie de la planification. Les plans et devis devraient se faire en 2026 et les travaux en 2027.

#### PASSAGE PIETONNIER AU PARC DU BUISSON

Un passage existant depuis de nombreuses années et qui permettait de relier la rue Brulart et l'avenue Du Buisson, a été fermé par l'école Montessori. Le dossier complexe est en cours d'évaluation et des rencontres ont eu lieu entre la Ville et l'école. Le passage a été rouvert, mais pour une période indéterminée. Les différents intervenants de la Ville tentent de pérenniser le passage cyclo-piéton par un consensus avec l'administration de l'école privée.

## 5.5 Autres

### 5.5.1 Démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier, 14 février, Résolution 23-CA-04

En 2021, le Service de l'interaction citoyenne a entrepris une démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier. À la suite de la séance d'information tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2022, les conseils de quartier étaient invités à donner leur opinion sur les actions proposées par la Ville. L'opinion du CQS de Sillery se trouve ici :

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=344>

### 5.5.2 Appui au projet de murales extérieures de la SDC Maguire, 14 novembre, Résolution 23-CA-46

Pour répondre à la demande de la SDC, le conseil de quartier de Sillery a appuyé le projet d'œuvres murales, première phase, dans le secteur commercial de l'avenue Maguire. Toutefois le conseil a recommandé que les œuvres choisies reflètent éventuellement une thématique historique et patrimoniale propre au quartier. Cette thématique permettra de définir l'unicité du lieu et ainsi se démarquer davantage des autres secteurs commerciaux. Cette approche favoriserait également la mise en valeur des attraits touristiques et patrimoniaux du quartier.

### 5.5.3 Demande à la SDC d'appuyer une résolution du CQS, 12 décembre, Résolution 23-CA-53

En septembre, le CQS a adopté la résolution 23-CA-42 demandant d'améliorer le transport en commun et la mobilité active entre l'avenue Maguire et la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain. Après la présentation du projet d'œuvres murales, le conseil a envoyé une lettre à la SDC lui demandant d'appuyer cette résolution, car les objectifs poursuivis sont très complémentaires.

## 6. Collaborations

### 6.1 Table de concertation vélo des conseils de quartier

La Table réunit une cinquantaine de délégués issus de 27 quartiers. Elle s'est donné pour mandat de veiller à la mise en œuvre de la Vision de la mobilité active 2023-2027. Les représentants du conseil à la Table, M<sup>me</sup> Drury, M. Roy et M. Beaudouin, s'intéressent à l'utilisation du vélo comme un moyen de transport à part entière, au même niveau que l'automobile et la marche.

Dans notre quartier, les prolongements du réseau demandent une attention toute particulière sur le chemin Saint-Louis et sur Grande Allée. L'amélioration des liens entre le haut et le bas de la falaise ainsi que l'accès à la promenade Samuel-De Champlain et à la plage de la phase 3 sont à prioriser.

### 6.2 Balade en vélo avec nos élu.es

L'activité a été organisée pour une deuxième année par les conseils de quartier du Plateau (Suzie Beaulieu), de Saint-Louis (Nadia Aubin-Horth) et de Sillery (Janet Drury) dans le cadre du Mois du vélo. Nouveauté cette année, nous avons invité le conseil de quartier Cité-Universitaire comme participant, et avons ajouté un point de départ dans leur quartier. Ce dernier n'était pas dans l'équipe d'organisation mais le sera probablement pour l'édition 2024. La balade avait pour but de réunir les familles du quartier avec les conseillers municipaux afin de faire un trajet convivial de 6 km à vélo à travers nos quartiers. Les trois conseillers municipaux de nos quartiers ont accepté de

**BALADE EN VÉLO  
AVEC NOS ÉLU.ES**

**21  
MAI**

Venez pédaler en famille ou entre amis pour une balade conviviale dans votre quartier.

**Trois points de rendez-vous à 10h30 :**

- École primaire Coeur-Vaillant, boulevard Neilson
- Bibliothèque Charles H. Blais, avenue Maguire
- Parc Myrand, avenue Myrand

**Départ 11h.** Parcours sécuritaire de 6 kilomètres jusqu'au Marché public de Ste-Foy.

**Inscription gratuite:** <https://forms.gle/jGJs7oJh3EJ2SLnL7>  
Les enfants doivent être accompagnés par un adulte.

Organisée par les conseils de quartier de Saint-Louis, de Sillery et du Plateau de Sainte-Foy.

Prix de participation offerts par nos commanditaires.

librairie la liberté, L'épicurien, SPORTS MAGUIRE, Marché public SAINTE FOY, Mois du vélo, CONSEILS DE QUARTIER, LE CLAP

participer : Mmes Anne Corriveau, Maude Mercier-Larouche et M. David Weiser. Le trajet partait de l'école Cœur-Vaillant (à l'ouest), de la bibliothèque Charles-H-Blais (à l'est) et du parc Myrand pour se rendre jusqu'au Marché public de Sainte-Foy. Plusieurs prix de présence ont été offerts par les marchands de nos quartiers (Librairie Laliberté, Sports Maguire, Bagel Maguire, L'épicurien, Cinéma Le Clap, Coop IGA Sainte-Foy et le Marché public de Sainte-Foy).

L'événement a été publicisé de quatre façons:

- 1) par une cinquantaine d'affiches distribuées par nos bénévoles dans les quartiers concernés (voir annexe)
- 2) par un événement Facebook diffusé via les pages Facebook des conseils de quartier et de plusieurs élus <https://fb.me/e/2uUMdmoHb>
- 3) sur la page du Mois du vélo de l'organisme Accès Transport Viable : <https://transportsviables.org/campagnes/mois-du-velo>
- 4) à l'assemblée annuelle de nos conseils de quartier

Nous avons créé un formulaire d'inscription en ligne : on a compté 78 inscriptions en plus des 10 bénévoles, des 6 membres du groupe Les Sentinelles de la route et des 3 élus.

Le jour même, il y avait une grosse pluie accompagnée de grands vents. Après avoir consulté Les Sentinelles, nous avons dû annuler l'événement, car la chaussée glissante constituait un risque, surtout avec des enfants qui participaient. Étant donné la disponibilité du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) et Les Sentinelles de la route durant l'été, il a été convenu d'attendre à 2024 pour refaire une balade.

### 6.3 Troisième édition, projet de sécurité routière en milieu scolaire

Le Conseil est toujours préoccupé par la sécurité routière des usagers de la route sur les voies publiques et plus spécifiquement dans les zones scolaires. Non seulement l'amélioration de la sécurité routière réduit les risques pour la santé et la vie, mais elle favorise le transport actif et les saines habitudes de vie.

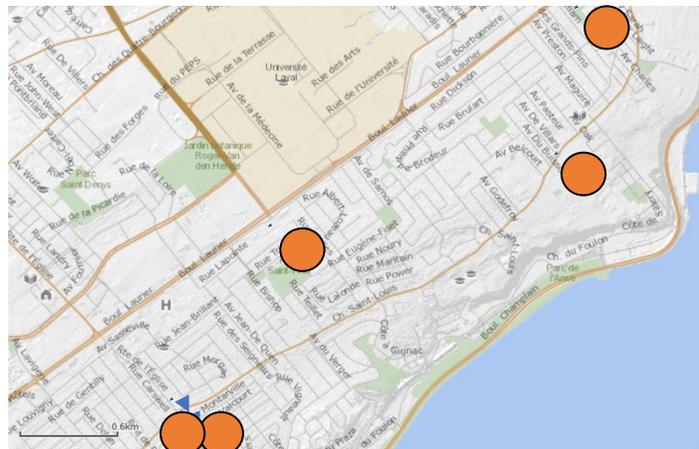
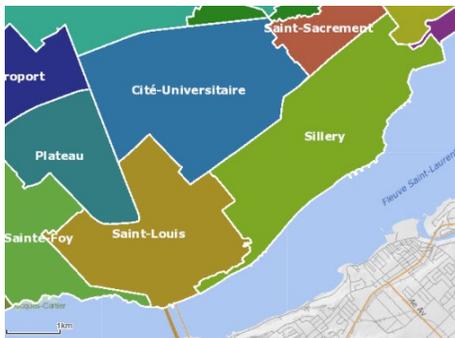
En 2023, dans le cadre de sa « *Stratégie de sécurité routière 2020-2024* » la Ville a attribué une somme de 12 000 \$ pour soutenir le projet de « Sécurité routière dans les zones scolaires de Sillery et de Saint-Louis ».

Les quatre demandeurs sont :

- L'association des parents d'élèves du collège Jésus-Marie de Sillery
- Le Conseil d'établissement de l'école Saint-Michel de Sillery
- Le Conseil d'établissement de l'école Saint-Yves, Saint-Louis-de-France, I et Saint-Louis-de-France, II |
- Le Conseil de quartier de Sillery

Les activités de la troisième édition de ce projet ont eu lieu du 22 au 26 mai 2023, durant la semaine de sensibilisation à la sécurité routière, et ce sont terminées à la fin du calendrier scolaire. Le rapport de reddition de comptes est disponible sur le site web de la Ville, à la page du Conseil de quartier, sous la rubrique « Activités, conférences et réalisations ».

### Carte 7. Trois écoles partenaires, cinq campus, quartiers Sillery et Saint-Louis, 2023



Quartier Saint-Louis  
Quartier Sillery

École Saint-Michel  
Collège Jésus-Marie

École Saint-Yves  
École Saint-Louis-de-France II  
École Saint-Louis-de-France I



**COLLÈGE JÉSUS-MARIE**  
DE SILLERY



## 7. Représentation des citoyennes et des citoyens

### 7.1 Participation citoyenne

La [Politique de participation publique](#) est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2021. Elle a été modifiée en 2021 afin, notamment, d'ajouter des mesures de participation active ou de consultations publiques complémentaires à celles qui sont obligatoires en vertu de la Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme. Ainsi, durant l'année 2023, plus d'une centaine de citoyennes et citoyens ont participé aux assemblées du Conseil. C'est un peu plus que l'année précédente.

**Tableau 12. Participation citoyenne, 2023**



Source : Procès-verbaux du conseil de quartier, 2023.

Il est à noter qu'il n'y a pas d'assemblée en juillet et août. L'assemblée générale annuelle est fixée en avril, ce qui explique une présence affirmée de citoyens. Par ailleurs, en juin et en septembre se sont tenues les deux demandes d'opinion. Les dix rencontres statutaires ont toutes été tenues en présentiel au centre communautaire Noël-Brulart au 1229, avenue du Chanoine-Morel.

### 7.2 Résumé des interventions citoyennes

L'année écoulée a été marquée par deux demandes d'opinion, le 13 juin et le 12 septembre, une démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier le 14 février, et par trois interventions de résidents et de commerçants :

- 14 mars, résidents de l'îlot Lapointe,
- 13 juin, résidents du parc Thornhill, et
- 14 novembre, marchands de la SDC Maguire.

Le nombre de participants est indiqué dans ce carré **116**. Voici les sujets :

10 janvier : **05**

- Avenue du Chanoine-Morel, circulation de transit et le chemin Saint-Louis avec une interdiction de tourner à gauche, vers l'ouest.
- Avenue du Maire-Beaulieu, circulation de transit problématique dans le secteur patrimonial de Bergerville.
- Axe Marie-Victorin, liens cyclables de faible qualité.

14 février : **04**

- Centre de biométhanisation, collecte des résidus alimentaires.
- Chemin Saint-Louis, traverse piétonne anticipée à la hauteur du *Chartwell Domaine de Bordeaux*.

14 mars : **12**

- Stationnements problématiques sur rue à l'îlot Lapointe avec la présence des immeubles *Mû et Ékla*.
- Stationnements problématiques sur l'avenue Roger-Lemelin.
- Sécurité routière à l'intersection du chemin Saint-Louis et de l'avenue Charles-Fitzpatrick face au collège des Maristes de Québec et à l'externat Saint-Jean-Berchmans.

11 avril : **29**, **Assemblée générale annuelle**

Ateliers participatifs en fonction des quatre thèmes suivants :

Mobilité et environnement | Urbanisme et aménagement | Histoire, patrimoine et culture | Communautaire, parcs et loisirs.

09 mai : **10**

- Parcs municipaux, absence de jeux pour les enfants et souvent absence de toilettes publiques.
- Lot d'angle du 2003, chemin Saint-Louis, non-aménagement du stationnement temporaire.
- Côte du Verger, sans trottoir et dangereuse pour les piétons.

13 juin : **10**

- **Demande d'opinion**
- Parc Thornhill, intervention des résidents pour éventuellement faire reconnaître la valeur patrimoniale du parc afin d'en assurer sa préservation.
- Restaurant Saint-Germain, préoccupation due au manque de stationnement dans le secteur.

12 septembre : **15**

- **Demande d'opinion**
- École Montessori, servitude de passage entre la rue Brulart et l'avenue Du Buisson.
- Parc Saint-Michel, avancement des travaux de réaménagement en cours.
- École Saint-Michel de Sillery, mise à jour demandée des corridors scolaires.

10 octobre : **20**

- Collège Jésus-Marie, circulation de transit par la côte de Sillery et la rue du Père-Massé.
- Rue Bourbonnière, circulation de transit aux heures de pointe.

12 décembre : **02**

- Aucune question ou commentaire du public.

## 8. États financiers du Conseil de quartier de Sillery

En 2023, le Conseil de quartier de Sillery a poursuivi ses activités et dépenses de fonctionnement grâce à la subvention de la ville de 2 300 \$. De plus, le conseil a reçu une somme de 3 000 \$ dans le cadre du « Programme de soutien à la mobilisation de la stratégie de sécurité routière, 2020-2024 », en partenariat avec trois écoles du quartier. Il a ainsi géré un budget jumelé de 12 000 \$ pour réaliser un projet de sensibilisation en milieu scolaire. Le bilan du projet est présenté séparément de celui du fonctionnement.

Donc, au 31 décembre 2023, le conseil de quartier disposait d'un bilan de 811,25 \$ ventilé comme suit :

- 812,93\$ pour le budget de fonctionnement
- (1,68\$) pour le projet de sécurité routière

### 8.1 Bilan au 31 décembre 2023

**Tableau 13 Bilan de l'actif, 2023**

	2023	2022
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse Compte opération – Fonctionnement (EOP)	812,93 \$	110,71 \$
Encaisse Compte opération – Sécurité routière (ET1)	(10,76 \$)	0,24 \$
Encaisse Compte Sécurité routière	9,08 \$	302,57 \$
<b>Total</b>	<b>811,25 \$</b>	<b>413,52 \$</b>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs	0	0
<b>Actif net</b>		
Non affecté au fonctionnement	812,93 \$	110,71 \$
Non affecté Projet sécurité routière	(1,68 \$)	302,81 \$
	<b>811,25 \$</b>	<b>413,52 \$</b>

## 8.2 Fonctionnement et opérations courantes

### 8.2.1 États des produits et charges

**Tableau 14 Produits et charges, fonctionnement**

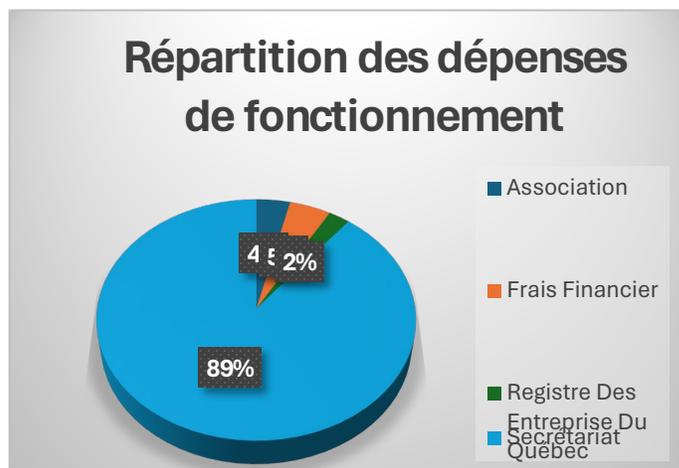
	2023	2022
<b>Produits</b>		
Subventions - Ville de Québec	2 300,00 \$	1 150,00 \$
Intérêts – Ristourne – Divers	8,39 \$	1,49 \$
<b>Total</b>	<b>2 308,39 \$</b>	<b>1 151,49 \$</b>
<b>Charges</b>		
Fonctionnement,	1 606,17 \$	1 435,65 \$
<b>Total des charges</b>	<b>1 606,17 \$</b>	<b>1 435,65 \$</b>
<b>Excédent des produits par rapport aux dépenses</b>	702,22 \$	(284,16 \$)
<b>Actif net non affecté au début de l'exercice</b>	110,71 \$	394,87 \$
<b>Redressement</b>	0	0
<b>Actif net non affecté à la fin de l'exercice</b>	812,93 \$	110,71 \$

### 8.2. Principaux postes de dépenses

Pour l'année fiscale écoulée, quatre postes de dépenses de fonctionnement de 1 606,17 \$ se répartissent comme suit :

**Tableau 15 Dépenses de fonctionnement**

Dépenses annuelles 2023	Montants
Secrétariat	1 434,27 \$
Association	60,00 \$
Registre des entreprises	38,00 \$
Frais financiers	73,90 \$
<b>Total</b>	<b>1 606,17 \$</b>



Les principales dépenses du Conseil de quartier sont attribuables aux frais de secrétariat et à quelques petites dépenses de fonctionnement. La subvention de fonctionnement de 2 300 \$ a amplement couvert les dépenses courantes.

### 8.3 Projet de sécurité routière

#### 8.3.1 État des produits et charges

**Tableau 16 Produits et charges, Projet sécurité routière**

	2023 \$	2022 \$
<b>Produits</b>		
Subventions - Ville de Québec	12 000,00 \$	12 000,00 \$
Intérêts – Ristourne	7,26 \$	4,97 \$
	<b>12 007,26 \$</b>	<b>12 004,97 \$</b>
<b>Charges</b>		
Fonctionnement,	12 311,75 \$	11 996,45 \$
Total des charges	<b>12 311,75 \$</b>	<b>11 996,45 \$</b>
<b>Excédent des produits par rapport aux dépenses</b>	(303,49\$)	8,52 \$
<b>Actif net non affecté au début de l'exercice</b>	302,81, \$	294,29 \$
<b>Redressement</b>	0,00 \$	0,00 \$
<b>Actif net non affecté à la fin de l'exercice</b>	<b>(1,68\$)</b>	302,81 \$

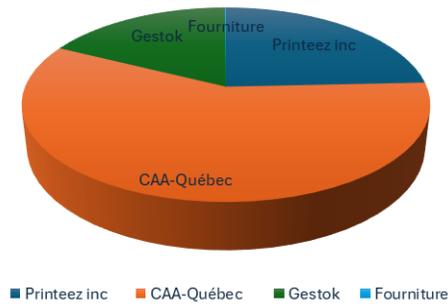
Le budget de la sécurité routière est épuisé. Le CQS a comblé le déficit lors de sa rencontre du 12 mars 2024.

#### 8.3.2 Principaux postes de dépenses

**Tableau 17 Dépenses du Projet de sécurité routière 2023**

Dépenses annuelles 2023	Montants
Printeez inc, autocollants (23-CA-35), 9 mai	2 991,95\$
Fournitures, nettoyant pour bacs (23-CA-34, 9 mai	13,21 \$
Gestock, Brassards (23-CA-33), 9 mai	2 166,94 \$
CAA-Québec, formation en classes (23-CA-38), 13 juin	7 139,95 \$
<b>Total</b>	<b>12 311,75 \$</b>

### Répartition des dépenses Projet sécurité routière



Au 31 décembre 2023, le conseil de quartier dispose d'un bilan de 1361,97 \$ ventilé comme suit :

- Budget de fonctionnement :  
**1363,65 \$**

- Projet sécurité routière :  
**(1,68\$)**

Un montant d'environ 300 \$ était déjà accumulé. Ainsi, au 31 décembre 2023, il restait un solde de 9,08 \$. Cette modeste somme pourra servir en 2024.

## Annexes

### I. Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2023

---



#### CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Note : le contenu du procès-verbal et celui de la présentation de Gilles Burns sont présentés tels que publiés au moment de leur diffusion.

---

Procès-verbal de la 18<sup>e</sup> assemblée générale annuelle tenue le mardi, 11 avril 2023  
à 19 h en présentiel au centre communautaire Noël-Brulart.

---

#### PRÉSENCES

M <sup>me</sup> Hélène Garant	Présidente (2024)
M <sup>me</sup> Nicole Lefebvre	Vice-présidente cooptée (2023)
M. Hugues Beaudoin	Trésorier (2024)
M. Luc Trépanier	Secrétaire (2023)
M <sup>me</sup> Mary Shee	Administratrice (2023)
M <sup>me</sup> Danielle Chapleau	Administratrice (2023)
M <sup>me</sup> Janet Drury	Administratrice (2024)
M. Julien Roy	Administrateur (2024)
M <sup>me</sup> Muriel Gennatas	Administratrice cooptée (2023)
M <sup>me</sup> Annie Bilodeau	Administratrice cooptée (2023)
<b>ABSENCE</b>	
M <sup>me</sup> Maude Mercier-Larouche	Conseillère municipale, district Saint-Louis–Sillery

#### IL Y A QUORUM

#### AUTRES PRÉSENCES

M <sup>me</sup> Cristina Bucica	Conseillère en consultations publiques
M <sup>me</sup> Junie Lecoq	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 29 personnes assistent à l'assemblée.

---

## Ordre du jour

- 23-04-01 Ouverture de l'assemblée
- 23-04-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 23-04-03 Élections
  - Présentation du déroulement des élections par Cristina Bucica
  - Appel de candidatures et validation des bulletins
  - Présentation des candidates et candidats
  - Début du scrutin
- 23-04-04 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 avril 2022
- 23-04-05 Rapport annuel et états financiers 2022
  - Présentation du rapport annuel
  - Présentation des états financiers
  - Période de questions et commentaires du public
  - Ratification du rapport annuel et des états financiers
- 23-04-06 Période d'information de la conseillère municipale (absente)
- 23-04-07 Questions et commentaires de l'assemblée
- 23-04-08 Fin du scrutin, dépouillement et annonce des résultats
- 23-04-09 **Conférence sur le verdissement** : Bonnes pratiques d'entretien de son terrain et biodiversité, M. Burns.
- 23-04-10 **Ateliers participatifs** pour l'amélioration de notre vie de quartier sur les thèmes suivants :
  - Mobilité durable et environnement
  - Urbanisme et aménagement
  - Communautaire, parc et loisirs
  - Histoire, patrimoine et culture
- 23-04-11 Divers
- 23-04-12 Levée de l'assemblée

### Procès-verbal

#### Ouverture de l'assemblée

M<sup>me</sup> Hélène Garant, présidente, ouvre la réunion à 19 h 00.

Elle remercie M<sup>me</sup> Gennatas et sa fille pour la rédaction des procès-verbaux en l'absence de madame Jocelyne Séguin.

#### Lecture et adoption de l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 23-AGA-01**, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

#### Élections

- Présentation du déroulement des élections par Cristina Bucica.
- Appel de candidatures et validation des bulletins
- Présentation des candidates et candidats

#### Postes électifs réservés aux hommes (2)

- Homme : Luc TRÉPANIÉ
- Homme : Patrice LOUISON

#### Postes électifs réservés aux femmes (2)

- Femme : Annie BILODEAU
- Femme : Danielle CHAPLEAU
- Femme : Nicole LEFEBVRE

- Femme : Mary SHEE

À l'exception de monsieur Louison dont la candidature est présentée séance tenante, les candidats et candidates demandant un renouvellement de mandat se présentent brièvement au public.

#### **Présentation des candidats**

**PATRICE LOUISON.** Un candidat présent dans la salle.

**LUC TRÉPANIÉ** réside dans le quartier depuis 1979. Il siège au conseil de quartier depuis 2012. Il détient une maîtrise en Aménagement du territoire et développement régional (ATDR). Il est actuellement retraité. Un de ses projets qui lui tient à cœur est celui de la sécurité routière dans les zones scolaires des quartiers de Sillery et de Saint-Louis. D'ailleurs, la troisième édition du projet a été tout récemment annoncée avec les écoles partenaires de Saint-Michel, de Saint-Louis-de-France-Saint-Yves ainsi que le collège de Jésus-Marie. Une subvention de 12 000 \$ permettra de sensibiliser les citoyens à la prudence dans les corridors scolaires par un affichage sur les bacs de poubelles.

#### **Présentation des candidates**

**ANNIE BILODEAU** habite dans le secteur Saint-Yves depuis 12 ans dans un bungalow typique dont Sillery est peuplé. Elle est mère de quatre enfants, qui sont tous allés à l'école du quartier. Elle a été impliquée dans les scouts et différentes activités de l'école de ses enfants. Elle s'intéresse au développement urbain harmonieux et à la protection de la qualité de vie des citoyens avant tout. Elle souhaite continuer de s'investir au conseil de quartier pour veiller au bien-être des citoyens de notre quartier dans les changements imminents de notre milieu de vie. Protéger et améliorer notre environnement sont ses objectifs. Elle travaille au ministère de la *Sécurité publique* qui est également situé dans le quartier.

**DANIELLE CHAPLEAU** habite Sillery depuis 50 ans. Elle réside à la limite nord du quartier sur le boulevard René-Lévesque Ouest. Après une carrière de géographe, elle devient artiste professionnelle et détient depuis 2022 un doctorat en Arts visuels et arts de la scène (Ph. D.). Les questions d'urbanisme et d'aménagement sont sa priorité. Aussi, le projet d'insertion du tramway dans la portion nord du quartier, essentiellement résidentiel, est une préoccupation majeure. Les riverains du tracé sont en première ligne, mais à moyen terme, tout Sillery sera soumis à des contraintes urbanistiques encore mal évaluées.

**NICOLE LEFEBVRE** réside dans le secteur de la Côte à Gignac depuis maintenant 17 ans. Elle détient une maîtrise en Santé communautaire et un baccalauréat en Administration des affaires. Elle a siégé trois ans au conseil d'administration du conseil de quartier de Sillery au cours des 13 dernières années. Elle est présidente de l'*Association de tennis de Sainte-Foy-Sillery* depuis sept ans, dont neuf ans comme administratrice. Retraitee de la fonction publique, elle a travaillé principalement dans le domaine de la santé, à titre de gestionnaire. Elle s'intéresse particulièrement aux sports et aux loisirs ainsi qu'à l'urbanisme, au transport structurant et au patrimoine.

**MARY SHEE** habite Sillery depuis toujours. Elle a un diplôme de maîtrise en Muséologie. Son dossier principal est le *Site patrimonial de Sillery* qui représente notre bien collectif à tous. Depuis 18 ans, elle fait partie de la *Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery*. Avec la nouvelle loi 69, *Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives*, la Ville a établi une nouvelle réglementation sur la démolition qui tient compte des biens patrimoniaux. Son but est de vous informer de ses changements, pour que vos choix soient éclairés lors de la prise de décisions. Dans cette optique, on retrouve la Maison Blignell, de même que le sort de nombreux bâtiments patrimoniaux: les écuries de Woodfield, le Montmartre canadien ou les églises Saint Michael et Saint-Michel. Elle est, à l'exemple de l'aigle qui survole son territoire, une gardienne des traces de son histoire.

#### **▪ Début du scrutin**

Il y a donc élection pour pourvoir les deux postes chez les femmes. Sont en lice, ces quatre candidates : mesdames Annie Bilodeau, Danielle Chapleau, Nicole Lefebvre et Mary Shee. Les résultats des élections sont connus au point 23-04-08.

**23-04-01 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 avril 2022**

**RÉSOLUTION 23-AGA-02** SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 avril 2022.

**23-04-02 Rapport annuel d'activités 2022**

▪ Présentation du rapport annuel

M<sup>me</sup> Hélène Garant présente le mot de la présidente. (Chapitre 1 du *Rapport annuel*)

L'année 2022 a été marquée par l'événement des *Mosaïcultures* au parc du Bois de Coulonge qui fut un succès. Le conseil de quartier demeure préoccupé par la démolition du patrimoine et le recyclage d'éléments bâtis encore sains comme la maison Bignell et l'église Saint-Charles Garnier. Il se préoccupe aussi de la circulation entraînée par la construction de grands projets immobiliers et de l'insertion du tramway en milieu bâti et paysagé. Le lot d'angle situé au 2003 chemin Saint-Louis demeure toujours un sujet chaud d'actualité puisque le Conseil s'est prononcé contre l'usage d'un stationnement temporaire et avait plutôt recommandé, en 2021, d'en faire la porte d'entrée du site patrimonial de Sillery.

M<sup>me</sup> Janet Drury présente l'activité « Balade en vélo avec nos élu.es », organisée en collaboration avec les conseils de quartier de Saint-Louis et du Plateau et qui aura lieu le 21 mai 2023 (Chapitre 6 du *Rapport annuel*).

M. Luc Trépanier et Mme Annie Bilodeau présentent succinctement le projet de sécurité routière, un projet collaboratif avec trois écoles participantes, 2<sup>e</sup> édition, 2022. (Chapitre 6.4 du *Rapport annuel*)

M<sup>me</sup> Nicole Lefebvre présente « *Communautaire, parc et loisirs* ». (Chapitre 5.4 du *Rapport annuel*) Elle fait mention de l'accessibilité des toilettes publiques au parc Ross et parc Saint-Michel.

M<sup>me</sup> Mary Shee et M<sup>me</sup> Muriel Gennatas présentent la section « *Histoire, patrimoine et culture* ». (Chapitre 5.3 du *Rapport annuel*)

- Présentations de la Loi sur le patrimoine culturel.
- Présentation de la Loi 69 sur la démolition.
- Affaire de la maison Bignell.

M<sup>me</sup> Danielle Chapleau présente la section « *Urbanisme et aménagement* » (Chapitre 5.2 du *Rapport annuel*)

- Problématiques propres aux citoyens de René-Lévesque concernant l'insertion du tramway (population vieillissante vs communications virtuelles, etc.).
- Suggestion de la création d'un bureau d'information pour chaque tronçon du tramway où la population est importante, ainsi que d'un numéro de téléphone réservé aux riverains du tracé.
- Proposition d'une nouvelle politique de participation publique en amont des projets
- Résolution concernant la circulation dans le secteur des avenues Roger-Lemelin et de l'Assomption (rue privée). Abattage d'arbres, etc.

M<sup>me</sup> Annie Bilodeau présente ***Mobilité et environnement***. (Chapitre 5.1 du *Rapport annuel*)

- Garder les pistes cyclables ouvertes toute l'année.
- Garder les escaliers ouverts toute l'année.
- Amélioration de la circulation sur le territoire défini au PPU de Sillery.
- Amélioration des liens de mobilité active entre le quartier de Sillery et la Promenade Samuel-De Champlain.

▪ Présentation des états financiers

M. Hugues Beaudoin, trésorier, présente les états financiers, notamment avec une augmentation significative des coûts. (Chapitre 8 du *Rapport annuel*)

Le document est disponible sur la [page web du conseil de quartier de Sillery](#)

▪ Période de questions et commentaires du public

- Une citoyenne parle d'un grand pin blanc qui a été coupé, parlant du caractère sacré de la nature du quartier et dont il vaudrait mieux la préserver. Mme Janet Drury répond que le conseil a déjà déposé un mémoire concernant la protection de la canopée (Résolution 21-CA-38, septembre 2021) dans le cadre de la consultation publique sur les modifications apportées au règlement d'urbanisme sur la protection des arbres, de la forêt urbaine et des boisés urbains (R.V.Q. 2995 et R.V.Q. 3001). M. Hugues Beaudoin surenchérit, décrivant les arbres du quartier, partageant la peine. Mme Mary Shee continue, parlant d'un érable de 250 ans qui a été protégé par le conseil dans le cimetière Saint-Patrick.
- Question sur l'accessibilité aux conseils de quartier. M. Julien Roy répond qu'on peut participer, notamment à la période de questions, mais, bien sûr, sans droit de vote.
- Mme Muriel Gennatas parle de l'importance des citoyens pendant les réunions du conseil, disant que cela dépassait rarement plus de cinq citoyens.
- Une citoyenne fait remarquer que sa présence vient d'un dépliant annonçant la date et l'heure de cette rencontre. Elle ne savait pas pour les autres réunions, et aimerait avoir d'autres moyens pour être informée. Mme Cristina Bucica lui suggère de s'abonner à l'infolettre du conseil de quartier transmis par la Ville, et de consulter le site web sur la page intitulée « Activités de participation publique » et la page Facebook du conseil de quartier.

▪ Ratification du rapport annuel et des états financiers

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de ratifier le rapport annuel d'activités et les états financiers, 2022.

**23-04-03 Période d'information de la conseillère municipale**

Pour des motifs familiaux, la conseillère a dû s'absenter.

**23-04-04 Questions et commentaires de l'assemblée**

Une citoyenne demande à quoi ressemble le profil du quartier de Sillery (ainé, famille, etc.), à cause de la difficulté de déplacement. Un autre citoyen, continue en demandant ce que le conseil pour faire pour lui : il a une fille à l'école Saint-Michel et il demeure sur Grande Allée. Le déplacement pour aller à l'école est vraiment compliqué puisqu'il n'a plus accès aux autobus scolaires pour sa fille (hors de la limite d'accès au trajet). La traversée de l'intersection de l'avenue Holland et de Grande-Allée est très dangereuse pour les enfants. De plus, il plaide que les rues ne sont pas bien déneigées, pas assez larges, etc.

Mme Hélène Garant ajoute que le conseil continuera d'en parler, et retient l'idée. M. Julien Roy l'appuie demandant de lui écrire. Mme Janet Drury explique que cette situation est bien connue et que le conseil a adopté une résolution cet hiver afin de recommander le réaménagement de l'intersection du chemin Saint-Louis et du boulevard Laurier, à proximité de l'intersection avec l'avenue Holland (23-CA-05, 14 février 2023).

Une citoyenne surenchérit sur le mauvais entretien des trottoirs, notamment pour les personnes âgées, etc. Une citoyenne félicite le Conseil. Puis elle pose une question sur les démolitions et les constructions d'imposantes résidences. Mme Mary Shee lui répond, notamment avec la loi 69, que les problèmes soulevés pourront être corrigés. Souhaitons-le.

**23-04-05 Fin du scrutin, dépouillement et annonce des résultats**

HOMMES

Patrice Louison et Luc Trépanier sont élus par acclamation.

FEMMES

Nicole Lefebvre et Mary Shee sont élues à la suite de la séance de votes.

### 23-04-06 Conférence sur le verdissement :

#### **Biodiversité au jardin ou Les bonnes pratiques d'entretien de son terrain, M. Gilles Burns**

M. Gilles Burns, conférencier invité, est horticulteur au *Jardin Roger-Van-den-Hende* de l'Université Laval et à l'*Assemblée nationale du Québec* en plus d'être membre de jardin communautaire, de comité ornemental, etc. L'objet de son allocution a trait aux points suivants :

- Réduire l'espace attribué au gazon,
- Favoriser les insectes,
- Aménager les *hedgerows*, des refuges ou des garde-manger attenants à la chambre à coucher pour la faune.

Il propose différentes solutions pour remédier aux problèmes liés à la faune et à la flore. À la fin de la présentation, il propose ces références :

[https://www.craaq.qc.ca/Publications-du-CRAAQ/guide-d\\_identification-et-de-gestion-pollinisateurset-plantes-melliferes/p/PAPI0102-PDF](https://www.craaq.qc.ca/Publications-du-CRAAQ/guide-d_identification-et-de-gestion-pollinisateurset-plantes-melliferes/p/PAPI0102-PDF) • <https://www.aiglonindigo.com/> • <https://espacepourlavie.ca/jardiner-pour-la-biodiversite> • <https://espacepourlavie.ca/des-plantes-indigenes-pour-votre-jardin> • <https://mieletco.com/pages/defipissenlits> • [https://www.westcoastseeds.com/products/bee-turf?utm\\_source=email&utm\\_medium=campaign-email&utm\\_campaign=Mar 28 – Lawn Solutions \(01GWMT6QQHFZV42R9EQ0YMT111\)&\\_kx=2JSO1m3zucjeJTrZu9bDd1siSBSZJcivZL\\_YI-BV1Xs=.Kk5Uct](https://www.westcoastseeds.com/products/bee-turf?utm_source=email&utm_medium=campaign-email&utm_campaign=Mar%20-%20Lawn%20Solutions%20(01GWMT6QQHFZV42R9EQ0YMT111)&_kx=2JSO1m3zucjeJTrZu9bDd1siSBSZJcivZL_YI-BV1Xs=.Kk5Uct) • <https://www.gloco.ca/fr/produits-residentiels/melange-de-semences-de-fleurs-et-naturalisation/> • [https://naturequebec.org/wp-content/uploads/2019/11/Outil-daideà-la-décision\\_Pollinisateurs-en-milieu-agricole\\_complet.pdf](https://naturequebec.org/wp-content/uploads/2019/11/Outil-daideà-la-décision_Pollinisateurs-en-milieu-agricole_complet.pdf) • <https://www.ledevoir.com/poli>

La présentation sera accessible sur la page Facebook du conseil de quartier.

La conférence est aussi déposée sur le site de la ville de Québec à cette adresse :

[https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils\\_quartier/sillery/Visualiser.ashx?id=5429](https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/sillery/Visualiser.ashx?id=5429)

### 23-04-07 Ateliers participatifs pour l'amélioration de notre vie de quartier sur ces quatre thèmes :

**Mobilité et environnement,  
Urbanisme et aménagement  
Histoire, patrimoine et culture, et  
Communautaire, parcs et loisirs.**

Sachant qu'il est maintenant 21h20, madame Lefebvre invite les personnes présentes à faire connaître leurs demandes au micro.

- Une citoyenne aimerait proposer des rampes à vélo dans les escaliers nouvellement construits pour faciliter les déplacements sur l'escarpement.
- Un citoyen de Limoilou présente son projet visant à répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite, étant lui-même une personne handicapée.
- M. Patrice Louison, nouveau membre du conseil, parle d'un terrain vacant qu'il voudrait aménager pour les enfants.

Finalement, à la demande de quelques personnes de l'assemblée, les ateliers participatifs ont lieu pour ceux et celles qui le souhaitent. Madame Lefebvre les invite à rejoindre les Tables sur lesquels ils veulent s'exprimer.

Deux ateliers participatifs ont fait l'objet de commentaires et de suggestions :

#### **Mobilité durable et environnement**

Les commentaires et suggestions de cette Table n'ont pas fait l'objet de discussion.

## Urbanisme et aménagement

Les personnes qui sont passées à la table semblaient beaucoup plus préoccupées par l'aménagement de surface comme les rues que les plans d'urbanisme comme la densification et le contrôle des usages des bâtiments.

La première proposition qui est ressortie est la remise en œuvre de la *rue-jardin* du Chanoine-Morel. D'autres résidents demeurant en proximité souhaitent le retour du projet de *Rue conviviale* ou son équivalent avec du verdissement et surtout de l'apaisement de la circulation.

Il y a aussi un fort intérêt à mieux sécuriser les déplacements sur le chemin Saint-Louis, bien que la Ville semble peu disposer à élargir le chemin Saint-Louis pour sécuriser ou réduire le débit de circulation.

Une citoyenne nous a demandé d'avoir un service d'autopartage comme *Communauto* et c'est quelque chose qui avait été proposé en campagne électorale par M. Pier-Luc Lachance alors c'est peut-être une avenue à investiguer.

Il y a eu une discussion sur les minibus comme moyen de diminuer les nuisances sonores lors des périodes moins achalandées des parcours 11 et 25 du RTC, mais aussi comme manière de développer du transport en commun dans certains secteurs moins bien desservis.

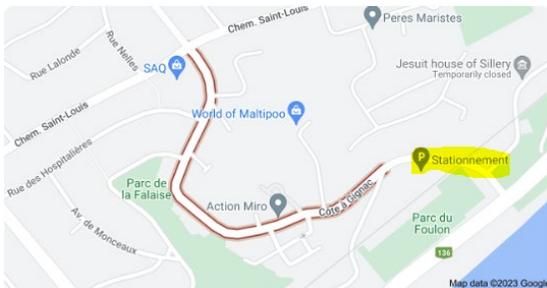
Finalement, la problématique du camionnage lourd dans les secteurs résidentiels comme celui de Bergerville a été mentionnée pour améliorer la vie citadine dans le quartier.

## Histoire, patrimoine, culture

Les commentaires et suggestions de cette Table n'ont pas fait l'objet de discussion.

## Communautaire, parcs et loisirs

Un citoyen demande s'il était possible de déneiger le stationnement au bas de la côte à Gignac. (En jaune sur la carte.) En effet, il mentionne que ce serait parfait pour stationner la voiture et pouvoir partir en raquette ou en ski de fond et pouvoir utiliser les terrains de soccer du parc du Foulon en hiver. Il fait environ 36 sorties de ski par hiver et que le déneigement de ce stationnement favoriserait l'utilisation du parc du Foulon par lui, ses voisins et amis du secteur et certainement plusieurs autres personnes. Selon lui, l'achalandage entretiendrait les pistes de ski de fond.



23-04-08

Divers

Aucun autre sujet n'est rapporté.

### 23-04-09 Levée de l'assemblée

L'assemblée se termine à 21h20

**M<sup>me</sup> Hélène Garant**

Présidente

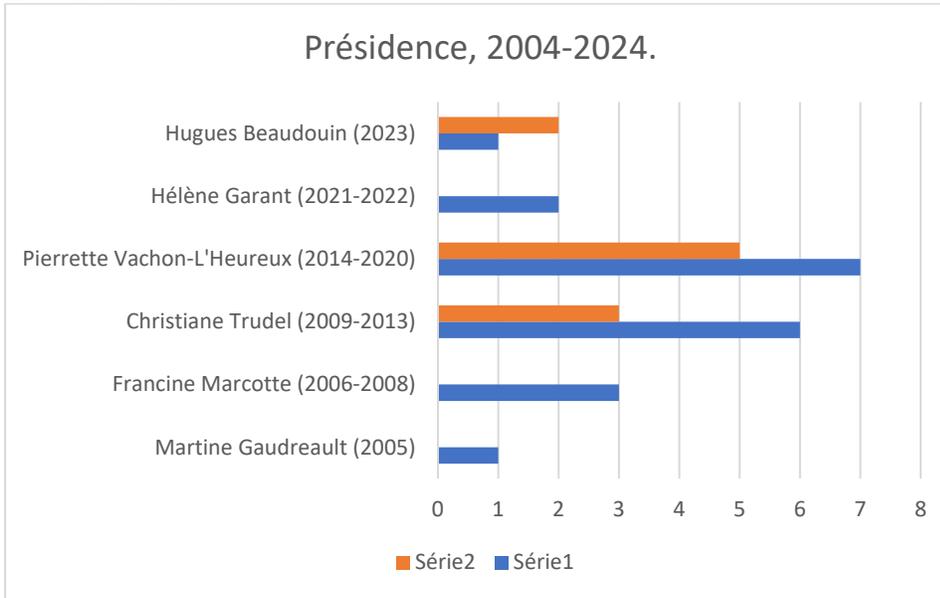
**M. Luc Trépanier**

Secrétaire

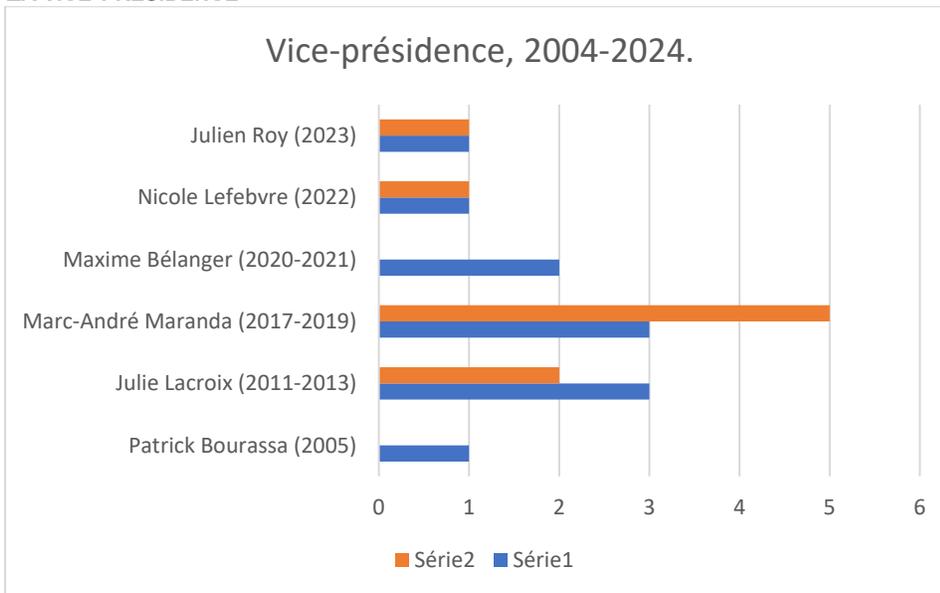
## II. Les administrateurs aux postes de fonction, 2004-2024

Des bénévoles qui ont accepté ces fonctions, en nombre d'années :

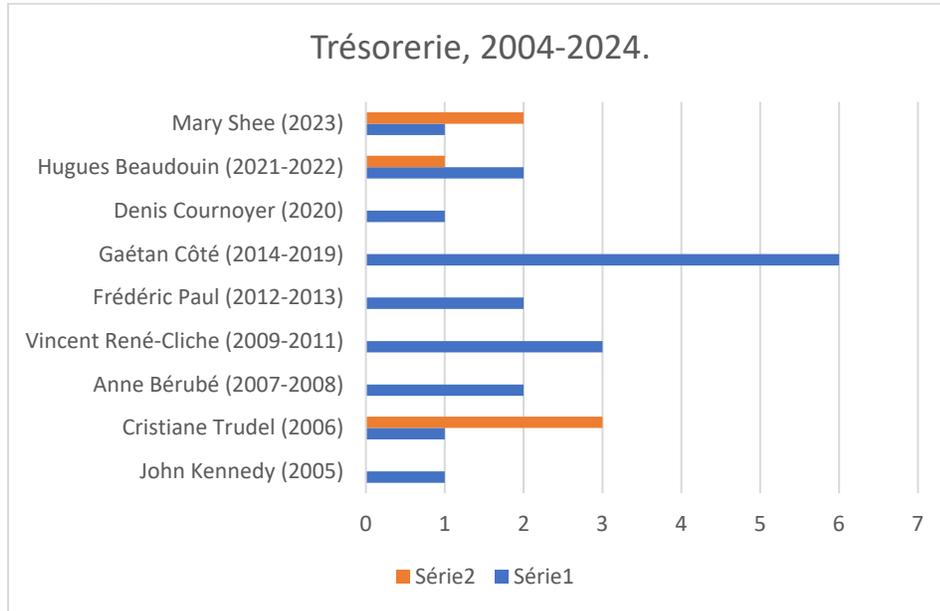
### LA PRÉSIDENTE



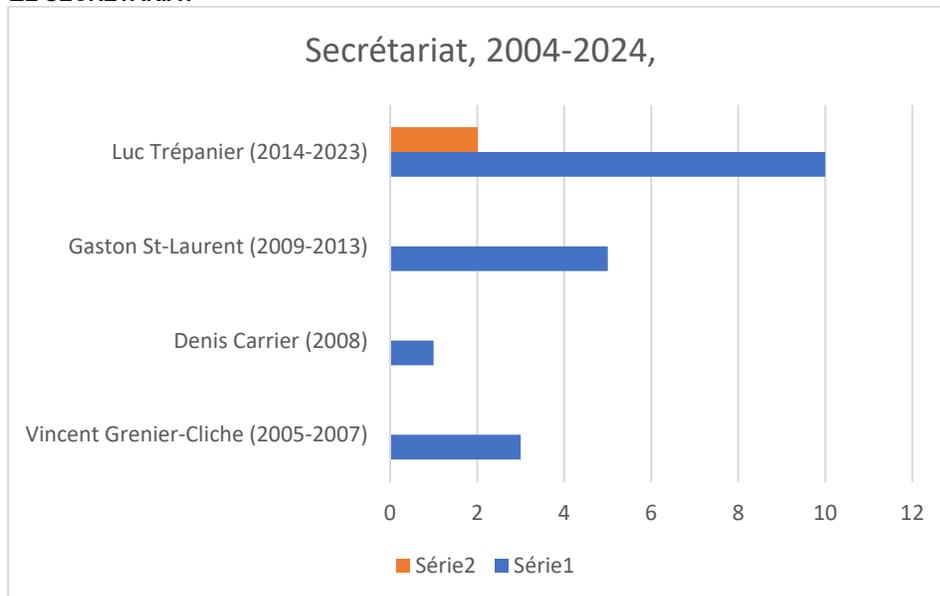
### LA VICE-PRÉSIDENTE



## LA TRÉSORERIE



## LE SECRÉTARIAT



## Membres du premier Conseil de quartier de Sillery en 2005.

Au 19 octobre 2004, l'assemblée publique d'organisation nommait ces neuf administrateurs pour des mandats de deux ans. Quatre femmes, quatre hommes et un siège pour un représentant d'établissement commercial formaient un premier conseil :

Madame **Martine Gaudreault** Présidente | Monsieur **Patrick Bourassa** Vice-président | Monsieur **John Kennedy** \*\*\* Trésorier | Monsieur **Vincent Grenier-Cliche** Secrétaire | Madame **Christiane Trudel** Administratrice | Madame **Andrée Pelletier** Administratrice | Madame **Véronique Perron** Administratrice | Monsieur **Charles-Robert Dionne** Administrateur | Monsieur **François Labrecque** Administrateur

Administrateur \*\*\* a donné sa démission en novembre 2005.

Se joignent également aux séances de travail le conseiller municipal, M. **Paul Shoiry** et un responsable du service des communications de la Ville de Québec, M. **Pierre Gignac**.

### III. Les rédactrices et rédacteurs

Ce rapport a été rendu possible grâce à l'engagement constant des membres du Conseil d'administration, 2023-2024, du Conseil de quartier de Sillery.

#### Rédactrices et rédacteurs

<b>Hugues Blouin</b>	Chapitres 1 et 8
<b>Luc Trépanier</b>	Chapitres 2, 3, et 7
<b>Cristina Bucica</b>	Chapitre 4
<b>Julien Roy</b>	Chapitres 5.1 et 5.2
<b>Mary Shee</b>	Chapitre 5.3
<b>Janet Drury</b>	Chapitre 5 Chapitre 6

#### Révision linguistique

<b>Lorraine Guay</b>	Document
----------------------	----------

